



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 041 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 juin 2012

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 5 juin 2012

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Nous poursuivons notre étude sur la mise en valeur des ressources dans le Nord canadien. Nous avons trois témoins. D'abord le vice-président, Élaboration des politiques, de l'Association canadienne de l'électricité, M. Francis Bradley. Je tiens à m'excuser auprès d'une autre personne de votre entreprise pour avoir eu à changer la date de la séance. C'est ce qui arrive parfois ici, probablement plus souvent qu'il ne le faudrait, mais c'est ainsi.

De Quilliq Energy Corporation, nous accueillons Peter Mackey, président et directeur général. Nous recevons aussi par vidéoconférence de Fort McMurray en Alberta, Melissa Blake, mairesse de la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Bienvenue à tous. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Nous avons hâte d'entendre vos exposés et d'obtenir des réponses aux questions que vous poserez tous les partis présents à la table.

Débutons sans plus tarder en suivant la séquence prévue à l'ordre du jour; on vous demande de limiter vos exposés à sept minutes.

Commençons par Francis Bradley de l'Association canadienne de l'électricité.

[Français]

M. Francis Bradley (vice-président, Élaboration des politiques, Association canadienne de l'électricité): Merci, monsieur le président, et merci aux membres du comité de m'avoir invité ici aujourd'hui afin de discuter des possibilités et des défis relativement au développement des ressources dans le Nord canadien.

[Traduction]

Mes remarques aujourd'hui porteront sur le rôle intégral de l'électricité comme élément essentiel du développement.

[Français]

Chaque jour, les membres de l'Association canadienne de l'électricité, ou l'ACE, produisent, transportent et distribuent de l'électricité à des clients des secteurs industriel, commercial, résidentiel et institutionnel partout au Canada. L'énergie que nous produisons, acheminons et vendons est essentielle pour nos activités à la maison, au bureau et pour l'ensemble de l'économie.

Je veux mentionner, aux fins de votre étude, que la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest et Énergie Yukon sont des membres actifs de l'association.

[Traduction]

Lorsque vient leur tour d'organiser des réunions de l'ACE, c'est toujours un moment marquant pour les autres membres et mes collègues qui ont la chance de se rendre dans le nord du Canada et de

voir l'un des endroits les plus époustouflants et les plus extraordinaires au monde.

Aujourd'hui, je vais me concentrer sur la mise en valeur des ressources dans le Nord dans le contexte des défis auxquels doivent faire face les réseaux électriques au Canada dans leur ensemble.

Je crois qu'il est aussi important de noter que ces défis au nord du 60° parallèle ne sont pas différents de ceux auxquels doivent faire face les membres de l'ACE qui travaillent dans les régions nordiques, et parfois éloignées, de vastes provinces où d'importants projets de mise en valeur des ressources sont en cours, surtout dans l'industrie minière, un secteur auquel votre comité s'est déjà intéressé.

L'électricité est l'un des principaux piliers de notre économie.

[Français]

On parle souvent des ressources naturelles comme étant au cœur de l'économie canadienne, mais on parle rarement du rôle crucial de l'électricité. Le *bulk power system* du Canada, ou son réseau d'électricité, est le système interconnecté le plus vaste, le plus imposant et le plus complexe de l'Amérique du Nord. Il est sûr, robuste et d'une grande fiabilité. Nos tarifs concurrentiels, qui sont inférieurs à ceux de la plupart des autres pays du monde, continuent à être l'un des aspects dominants de notre système et procurent un formidable avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes.

[Traduction]

Cet avantage est le fruit de la prévoyance dont ont fait preuve les générations de nos parents et de nos grands-parents qui ont construit les infrastructures d'électricité qui nous ont si bien servis pendant des décennies.

En ce sens, la politique canadienne en matière d'électricité au Canada est assimilable depuis bien des années à une véritable stratégie industrielle.

Alors quel est le profil du nord du Canada en matière d'électricité? Si vous regardez la carte sur le transport d'électricité à la première page du document que nous vous avons fourni, vous allez remarquer immédiatement que le nord du Canada est isolé du réseau haute tension nord-américain. Une bonne partie du Nord dépend de réseaux indépendants.

Le graphique de la page suivante donne un aperçu des différentes méthodes de production d'électricité utilisées actuellement dans le Nord. La grande majorité de l'électricité produite au Yukon et dans une bonne partie des Territoires du Nord-Ouest vient des ressources hydrauliques. Le Nunavut a presque exclusivement recours à la production au diesel.

[Français]

On produit actuellement un peu d'énergie solaire et éolienne dans ces trois territoires, mais cela représente une très faible partie de l'ensemble de l'électricité dans le Nord, tellement peu que Statistique Canada ne l'a pas incluse dans les données utilisées pour produire ce graphique. Il reste qu'il y en a quand même un peu.

La dépendance au diesel dans le Nord a des répercussions importantes sur le prix, la fiabilité et l'environnement. Cela représente également un défi énergétique de taille pour le Nord, en particulier pour les collectivités isolées. Les trois gouvernements territoriaux ont exprimé un engagement à l'égard d'une augmentation de l'utilisation des ressources renouvelables comme l'énergie éolienne, solaire ou marémotrice.

[Traduction]

Toutefois, bien qu'elles soient importantes, ces sources de production ne se prêtent pas bien aux grands projets de mise en valeur des ressources qui nécessitent une capacité plus grande, plus vaste et plus fiable.

Pour alimenter les grands projets de mise en valeur des ressources dans le Nord, il faudra une nouvelle infrastructure électrique plus vaste. Comme la carte que je vous ai fournie le démontre, pour se brancher au réseau continental et accéder à cet approvisionnement, il faudrait construire d'importantes infrastructures de transmission.

La mise en service d'une nouvelle capacité de production de base dans le Nord, dans le cadre d'un projet hydroélectrique par exemple, exigerait le déploiement d'une vaste infrastructure, y compris de nouveaux moyens de transmission pour desservir un grand nombre de localités et de projets.

● (0850)

[Français]

Dans les deux cas, on parle de projets importants. Toute discussion portant sur une expansion majeure des infrastructures d'électricité dans le Nord doit aussi inclure une discussion sur les défis similaires qui se posent dans le reste du pays.

Selon un récent rapport du Conference Board du Canada, il faudra faire des investissements de 347,5 milliards de dollars entre 2011 et 2030 pour répondre aux besoins en électricité et assurer l'avenir énergétique au Canada.

[Traduction]

C'est une priorité pour notre association et pour le secteur canadien de l'électricité.

Les obstacles au renouvellement des infrastructures sont amplifiés pour les projets dans le Nord, surtout pour ce qui est des coûts et, plus important encore, de l'obtention du permis social. Je parle surtout des nombreuses communautés autochtones du Nord qui doivent absolument accepter ces projets et y participer.

Le principal obstacle au renouvellement des infrastructures d'électricité au Canada se trouve dans la complexité législative et réglementaire accrue. Il y a deux volets.

[Français]

Premièrement, il y a les processus réglementaires interminables et souvent doubles pour les nouveaux projets.

Deuxièmement, il y a les exigences réglementaires inefficaces et disparates pour les installations en place.

Dans la documentation qui a été distribuée, on trouve également un tableau, créé par le Bureau de gestion des grands projets, qui donne une représentation visuelle intéressante des processus

réglementaires qui peuvent s'appliquer pour les nouveaux projets énergétiques.

Pour les nouveaux projets en électricité, le processus excessivement complexe d'approbations fédérales entraîne souvent des retards inutiles pour les projets. Cela est dû au manque de coordination entre les ministères fédéraux et aux exigences fréquentes de fournir de l'information qui a déjà été fournie lors de processus provinciaux semblables.

[Traduction]

Ce dédoublement de processus n'entraîne aucune protection environnementale supplémentaire. Je noterai que depuis sa création en 2007, le Bureau de gestion des grands projets a contribué à réduire les pratiques non efficaces et les retards dans l'approbation de projets au sein des différentes entités fédérales qui jouent un rôle dans ce processus. Toutefois, il y a des limites aux améliorations qui peuvent être apportées dans le cadre actuel. Pour obtenir de vrais changements, il faudrait une refonte du système législatif et réglementaire.

Les membres de l'ACE ont fait des propositions détaillées visant à améliorer bon nombre de ces processus tout en gardant le cap sur la protection environnementale, l'objectif primordial. Ils veulent une réglementation prévisible, une application uniforme et, dans tous les cas, des résultats favorables à l'environnement.

[Français]

J'aimerais parler de deux autres défis importants relativement à l'augmentation de la capacité électrique dans le Nord en vue de permettre le développement des ressources, notamment le financement, et les risques des projets, en particulier ceux qui sont associés aux projets miniers.

[Traduction]

L'exemple d'une exploitation minière nécessitant la construction de nouvelles infrastructures d'alimentation électrique illustre bien quels éléments de risque importants peuvent être associés à la durée d'un projet. La plupart des mines ont un cycle de vie d'environ 15 ans. Les infrastructures électriques, quant à elles, ont une durée de vie qui est souvent de 40 ans ou plus.

Alors qui sera responsable des installations électriques abandonnées lorsque la mine n'en aura plus besoin? On pourrait notamment élaborer des microréseaux ou des miniréseaux reliant de multiples installations de productions de plus petite taille, hydroélectriques par exemple. Lorsque ces réseaux ne sont plus nécessaires pour alimenter une mine en électricité, ils pourraient être reliés à des plus grands réseaux et fournir de l'électricité renouvelable à des collectivités qui utilisent actuellement des sources à intensité carbonique élevée comme le diesel. Ce n'est qu'un exemple.

[Français]

Il s'agit du type d'options que devront prendre en compte les collectivités, les services publics en électricité et les gouvernements lorsqu'il faudra déterminer les avantages de chacun des projets de ressources. Aux fins de l'étude que vous avez entreprise, une question importante à considérer est la suivante: quel est le rôle du gouvernement fédéral en ce qui a trait à favoriser et à faciliter le développement des ressources dans le Nord?

Même si les membres de l'ACE ne réclament pas de financement fédéral pour le renouvellement des infrastructures en électricité, mais plutôt une réforme réglementaire comme je viens de la décrire, dans le cas des projets de production d'électricité dans le Nord, il ne faut pas oublier que plusieurs de ceux-ci se trouvent dans des régions isolées et ne sont tout simplement pas rentables.

[Traduction]

Le gouvernement fédéral a récemment investi dans ce genre de projets. Les améliorations apportées à la centrale hydroélectrique Mayo B et le parachèvement de la ligne de transmission Carmacks-Stewart en sont deux exemples récents.

• (0855)

[Français]

En terminant, pour tout projet d'augmentation du développement des ressources dans le Nord, il faut d'abord reconnaître qu'il est nécessaire de procéder à une expansion importante des infrastructures d'électricité. Il faut d'abord éliminer les obstacles qui se posent actuellement partout au pays, en ce qui a trait au renouvellement des infrastructures d'électricité, avant d'aller de l'avant avec tout nouveau grand projet. Les récentes propositions du gouvernement en ce qui a trait à la réforme réglementaire constituent un pas en avant, mais il reste encore certaines préoccupations.

[Traduction]

Finalement, une intensification de la mise en valeur des ressources du Nord exigera de l'expérience et du leadership pour s'assurer le concours de toutes les parties, et plus particulièrement des Autochtones et des collectivités touchées. Les gouvernements provinciaux, les instances réglementaires et les agences délivrant les permis d'exploitation, de qui relèvent la planification et l'administration du réseau électrique, doivent aussi être pris en compte dans la vision à long terme de la mise en valeur des ressources dans le Nord canadien.

Je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bradley.

Nous allons maintenant passer à M. Mackey, président et directeur général de Qulliq Energy Corporation.

Vous pouvez commencer votre exposé.

M. Peter Mackey (président et directeur général, Qulliq Energy Corporation): Merci, monsieur le président. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui pour m'adresser au Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Je remercie les membres du comité de leur invitation.

Mes observations préliminaires vont vous donner un aperçu de Qulliq Energy Corporation (QEC) et de sa contribution au développement des ressources énergétiques du Nunavut.

Le 1^{er} avril 2012, Qulliq Energy Corporation a célébré 11 années à titre de service public d'électricité du Nunavut. Qulliq Energy est chargé de l'approvisionnement en électricité des 25 localités du Nunavut. Le Nunavut est le seul endroit au Canada où la totalité de l'électricité produite est générée à partir de combustible fossile. Contrairement à ce qui se passe plus au sud, aucune de nos collectivités n'est branchée à un réseau. Chacune d'elles a son réseau indépendant. QEC exerce ses activités dans un environnement inhospitalier pour une entreprise de services publics, d'autant plus que nous devons desservir une région qui représente le cinquième de la masse terrestre du Canada, sur trois fuseaux horaires.

Dans le Nord, l'électricité a toujours été générée à partir du diesel, compte tenu de son bilan de longue date. Toutefois, avec l'augmentation des coûts des carburants fossiles, la production au diesel n'est plus économique, ni viable à long terme. Actuellement, le gouvernement du Nunavut paie, directement ou indirectement, environ 80 p. 100 des coûts de l'énergie. Ces coûts sont subventionnés par le truchement de programmes de subvention,

mais aussi via le sous-investissement dans le renouvellement de notre capacité actuelle, dont une bonne partie arrive à la fin de son cycle de vie.

Les coûts des carburants fossiles et les exigences liées au remplacement des infrastructures font en sorte que le Nunavut a les tarifs les plus élevés de tout le Canada. Les tarifs résidentiels sont en moyenne de 75 ¢ le kilowatt; ils varient de 52 ¢ à Iqaluit jusqu'à plus de 1 \$ à Kugaaruk. Ces tarifs suffisent au maintien des infrastructures en place, mais ne permettent pas leur remplacement.

Les choix s'offrant à QEC pour la génération d'électricité sont plutôt limités, en raison du risque associé à la vie et au travail dans le Nord. Il est essentiel de pouvoir miser sur des sources d'électricité sûres, efficaces et fiables lorsque la température est de moins 40 et que le vent souffle. Les génératrices au diesel demeureront une nécessité dans le Nord pendant de nombreuses années encore, car on aura toujours besoin de systèmes auxiliaires fiables et d'une source constante d'électricité.

Comme le prix de l'électricité est élevé au Nunavut, l'énergie renouvelable peut sembler avantageuse. Toutefois, le coût des infrastructures nécessaires à la production d'énergie renouvelable est plus élevé en raison de la distance et des conditions environnementales dans lesquelles les infrastructures doivent être installées. L'objectif premier de QEC est d'assurer un approvisionnement sûr, fiable et efficace en électricité grâce à l'interaction souple et respectueuse de tous les intervenants. Compte tenu des ressources financières limitées de QEC et du gouvernement du Nunavut, qui est notre seul actionnaire, nous ne pouvons pas nous livrer à des activités de recherche et développement. Cela ne veut pas dire pour autant que QEC ne soit pas favorable à des sources d'énergie de rechange. Toutefois, compte tenu de ses ressources limitées, l'entreprise doit se concentrer sur son objectif premier. Tout financement pour des initiatives touchant les énergies de remplacement ne devrait pas miner la capacité d'investir dans la mise à niveau et le remplacement des infrastructures en place.

Dans le cadre de différents programmes fédéraux, QEC a présenté des demandes pour divers projets d'énergie de substitution et obtenu des résultats variables. Parmi nos réussites les plus récentes, notons l'obtention de 50 p. 100 du financement nécessaire aux fins de la mise en place d'un réseau intelligent pour la ville d'Iqaluit. Ce projet nous permettra de compter sur des infrastructures de distribution à la hauteur des réseaux plus au sud et d'améliorer ainsi le service à nos clients. QEC n'a toutefois pas réussi à obtenir du financement pour le développement de l'énergie hydroélectrique. Celle-ci a pourtant fait ses preuves dans les climats nordiques et constitue notre meilleure chance de réduire rapidement, à peu de frais et de façon durable la dépendance du Nunavut à l'égard des carburants fossiles. Il y a de nombreuses centrales dans les régions circumpolaires et aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, en Alaska et au Groenland.

Iqaluit est la plus grande ville du Nunavut, avec une population de presque 7 000 personnes. Un projet hydroélectrique envisagé depuis quelques années en est maintenant à l'étape de l'étude de pré-faisabilité. Un financement estimé à 8 millions de dollars est nécessaire pour terminer les études de faisabilité et les études techniques. Ce projet fournirait de l'énergie propre et renouvelable à la ville d'Iqaluit pour les 100 prochaines années et réduirait la consommation de diesel pour la production d'électricité de 14 millions de litres par année, selon le taux actuel de consommation. Selon les estimations actuelles, ce projet exigerait des investissements en immobilisations de l'ordre de 300 à 500 millions de dollars.

La capacité d'emprunt de QEC est liée à celle du gouvernement du Nunavut, puisque toute la dette de QEC est considérée comme faisant partie de celle du gouvernement. Cette capacité d'emprunt est récemment passée de 200 à 400 millions de dollars. Un projet hydroélectrique n'est donc toujours pas financièrement à la portée du gouvernement du Nunavut et de QEC.

• (0900)

D'autres méthodes de financement ont été considérées, mais comme l'étude de faisabilité n'est pas terminée, aucun plan ne peut être mis de l'avant pour mener le projet à bien.

Les médias du Nord parlent quotidiennement des différents projets de mise en valeur des ressources minières. Le Nunavut regorge de gisements de minerais dont l'exploitation nécessite énormément d'énergie. QEC est en pourparler avec divers promoteurs miniers en vue d'établir des partenariats pour la génération de l'électricité requise à partir du diesel et des ressources hydrauliques.

Les délais d'exécution, le cadre réglementaire et la durée de vie du projet jouent tous un rôle déterminant quant à la possibilité de miser sur l'énergie renouvelable ou de remplacement aux fins d'un projet de mise en valeur des ressources. L'énergie renouvelable, comme l'hydroélectricité, a une durée de vie de plus de 100 ans, mais seulement au terme d'un période de mise en oeuvre de huit à 12 ans qui comprend toutes les évaluations géologiques, économiques, socioéconomiques et environnementales requises.

Pour leur part, les projets d'exploitation minière peuvent être mis en oeuvre beaucoup plus rapidement et ont habituellement une durée de vie plus courte. On avait d'abord indiqué que la mine Meadowbank d'Agnico-Eagle serait en exploitation de 2010 jusqu'à 2019. Ce n'est que récemment qu'on a appris dans les médias que sa durée de vie a été écourtée: la mine fermera ses portes en 2017.

Les considérations économiques régissant l'exploitation minière exigent des entreprises du secteur qu'elles se tiennent au fait de l'évolution de la conjoncture. Cette conjoncture changeante réduit les possibilités de synergie pouvant découler d'un travail en partenariat avec la mise en valeur des ressources énergétiques. Celle-ci exige en effet des conditions stables permettant de conclure des ententes fermes. Il ne faut pas non plus oublier l'emplacement géographique.

La plupart des projets de mise en valeur se déroulent dans des régions éloignées des collectivités du Nunavut. La situation est d'autant plus compliquée que les sites potentiels d'hydroélectricité ne sont pas à proximité des collectivités ou des projets de mise en valeur des ressources. Pour la majorité des sites, il faut tenir compte de l'infrastructure de transmission à mettre en place vers un site minier ou une collectivité.

Comme dans la plupart des provinces et territoires du Canada, les infrastructures énergétiques du Nord en arrivent à la fin de leur durée de vie. C'est le cas pour 17 des 25 centrales du Nunavut. En outre, la croissance économique et démographique exerce des pressions sur le système existant, et un plan s'impose pour améliorer et remplacer les infrastructures qui fournissent un service essentiel aux résidents et aux entreprises du Nunavut.

De la création de l'entreprise jusqu'à 2010-2011, les plans d'immobilisations n'ont visé qu'à accroître la capacité et la production d'énergie afin de répondre à la demande croissante, mais n'ont rien prévu pour remplacer les infrastructures. Chaque année, les investissements prévus totalisaient entre 10 et 13 millions de dollars. Au Nunavut, la construction d'une centrale au diesel de taille moyenne coûte de 12 à 15 millions de dollars. Puisque 17 des 25 centrales en sont à la fin de leur durée de vie, un apport en capitaux est nécessaire pour pouvoir les remplacer.

Au Nunavut, les tarifs d'utilisation des services publics ne suffisent pas pour éponger les coûts de nouvelles infrastructures. Le plan d'immobilisations actuel de QEC est estimé à 25 millions de dollars par année au cours des 10 prochaines années. En général, ces capitaux ne serviront qu'à remplacer et améliorer les infrastructures de production d'énergie. Des fonds supplémentaires sont requis pour renouveler le réseau de distribution. En raison du manque de financement, c'est de façon ponctuelle seulement que des systèmes de distribution vers les collectivités ont pu être ajoutés et que des segments ont pu être remplacés. De nombreux réseaux de distribution locaux sont aussi vieux que les centrales de production et exigent un traitement similaire. Cette mise à niveau nécessitera de 2 à 3 millions de dollars par année pour une période de 10 à 15 ans.

En résumé, la mise en valeur des ressources du Nord doit pouvoir miser sur une infrastructure énergétique stable et saine ainsi que sur un contexte de réglementation prévisible. QEC s'efforce de garder contact avec les partenaires du secteur de la mise en valeur des ressources en vue de tirer le maximum de tout nouveau débouché qui se présente. Les liens noués avec nos partenaires et l'industrie facilitent des échanges d'information qui font de QEC un partenaire de choix dans la mise en valeur des ressources.

QEC se concentre surtout sur l'avenir des infrastructures actuelles, et des plans doivent être mis en oeuvre pour garantir aux habitants du Nunavut un approvisionnement énergétique sûr, fiable et viable sur le plan économique, et ce, pendant de nombreuses années. Nous devons composer avec des fonds limités malgré une population croissante, une économie en expansion et des infrastructures vieillissantes; c'est le plus grand défi auquel nous sommes confrontés.

Monsieur le président, j'aimerais vous remercier, vous et les membres du comité, de m'avoir invité à comparaître. Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (0905)

Le président: Merci, monsieur Mackey, de votre exposé.

La troisième et dernière déclaration d'aujourd'hui sera celle de Mme la mairesse de la municipalité régionale de Wood Buffalo, Melissa Blake.

Madame la mairesse, veuillez commencer votre exposé.

Mme Melissa Blake (maïresse, Municipalité régionale de Wood Buffalo): Merci.

Bonjour, honorables députés. Merci de m'avoir invitée à vous parler de la mise en valeur des ressources naturelles du Nord.

L'Alberta détient la troisième plus grande réserve de pétrole au monde, et la grande majorité de cette ressource se trouve dans ma municipalité régionale. Celle-ci est très vaste. Elle est plus grande que toute la province de la Nouvelle-Écosse et s'étend sur plus de 66 000 kilomètres carrés au nord-est de l'Alberta. Ma municipalité regroupe neuf collectivités rurales en plus de la ville de Fort McMurray.

Selon notre recensement municipal de 2010, notre population totale s'élève à 104 000 habitants et croît rapidement. Nos chiffres sont beaucoup plus élevés que ceux du recensement fédéral, ce qui nous préoccupe puisque les services et le financement sont offerts au prorata de la population. Bien qu'il y aurait tout lieu de discuter de nos inquiétudes relatives au recensement, je m'en abstiendrai puisque mon temps est limité.

Puisque les sables bitumineux sont en quelque sorte dans ma cour, ma région connaît une énorme croissance. Notre population a doublé au cours des 10 dernières années et devrait à nouveau doubler au cours des 20 prochaines années.

Un de mes objectifs principaux est de créer une communauté où il fait bon vivre pour tous les résidents, qu'ils travaillent ou non dans le secteur des sables bitumineux. Mon expérience m'a démontré que le gouvernement et l'industrie sont très enthousiastes à l'idée de miser sur les ressources énergétiques, mais que l'on néglige souvent de mettre en place les systèmes nécessaires pour faciliter les choses aux travailleurs du secteur et à la région où ces activités sont entreprises. Il nous est toujours difficile de suivre le rythme de la mise en valeur des sables bitumineux. Nous connaissons une pénurie de terrains pour la construction résidentielle, commerciale et industrielle, et, de fait, pour toutes les formes de croissance. Nos infrastructures sont vieillissantes et inadéquates, et les commodités et services offerts aux résidents sont insuffisants.

Comme un nombre croissant de personnes mettront le cap sur Wood Buffalo, on devra bâtir davantage d'écoles, de cliniques médicales et d'installations récréatives. Il faudra aussi construire un centre municipal, des réseaux de transport appropriés — il faudra prévoir en particulier l'élargissement de l'autoroute 63 pour éviter qu'une tragédie comme celle qui est survenue à la fin avril ne se reproduise. Des améliorations aux infrastructures et une bonification des services gouvernementaux sont aussi nécessaires.

Un service gouvernemental qui attire particulièrement notre attention est celui qui a trait à l'immigration et aux travailleurs temporaires. Bien que nous voyions d'un bon oeil les annonces budgétaires récentes relatives au traitement accéléré des dossiers de travailleurs temporaires, il serait extrêmement avantageux que nous ayons des postes douaniers à notre aéroport, mais aussi des agents d'immigration affectés directement à Fort McMurray pour le traitement des visas et d'autres questions afférentes. Non seulement ces mesures profiteraient-elles à notre main-d'oeuvre, mais elles nous aideraient aussi à réaliser notre objectif de créer une collectivité accueillante et inclusive.

Chez nous, les gens ne travaillent pas de 9 heures à 17 heures. Nombre de nos résidents font de longues journées de travail suivant des horaires variables, et il peut être très difficile de prendre congé pour se rendre à Edmonton ou Calgary afin d'obtenir des services. Cette préoccupation s'exacerbe au fur et à mesure que la demande en main-d'oeuvre augmente à Wood Buffalo. Si nous voulons atteindre les seuils de production prévus en sables bitumineux, soit plusieurs millions de barils par jour, les gens derrière ce travail ne peuvent être laissés pour compte.

Wood Buffalo n'est pas une ville créée de toute pièce où les gens viennent faire fortune. Nous formons une communauté de gens travailleurs et ambitieux de partout au Canada et dans le monde qui méritent une meilleure qualité de vie. Nous sommes depuis longtemps une escale importante vers le Nord, et des gens s'établissent ici depuis de nombreuses générations. Si on veut faire des investissements judicieux dans les sables bitumineux, il faudra aussi investir dans notre collectivité.

À cette fin, la province de l'Alberta s'est engagée à verser quelque 2,4 milliards de dollars pour la construction et la remise à niveau d'infrastructures dans ma collectivité, et j'espère que le gouvernement fédéral lui emboîtera le pas.

Alors que d'autres grandes villes reçoivent des enveloppes importantes depuis des décennies pour bâtir leur collectivité, nous commençons à édifier la nôtre et nous assumons la presque totalité des coûts, sans aide aucune. Par exemple, notre aéroport est en voie de reconstruction pour répondre aux demandes de notre collectivité. L'an dernier, c'est l'aéroport qui a connu la plus forte croissance au pays, à raison de près de 7 p. 100. Au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, nous avons aussi été les chefs de file avec une croissance de 9 p. 100.

Ouvert en 1986 et conçu pour transporter annuellement environ 250 000 passagers, notre petit terminal devrait, selon nos estimations, transporter plus de 820 000 personnes cette année. La municipalité contribue à ce projet, mais l'autorité aéroportuaire cherche toujours à obtenir des fonds des gouvernements provincial et fédéral. Et j'aimerais noter que, étant donné l'engagement de longue date du gouvernement fédéral en faveur de la construction aéroportuaire, il s'agit d'un projet qui mérite de l'aide. Notre aéroport est un projet essentiel qui nous lie non seulement au reste du Canada et à la main-d'oeuvre dont nous avons besoin, mais aussi au reste du monde.

Cela démontre aussi que, si l'on veut que le secteur énergétique puisse prospérer et croître comme nous le prévoyons, l'infrastructure nécessaire doit être en place. La mise en valeur des sables bitumineux pourrait être entravée s'il y a un manque de développement ou d'investissement dans ma collectivité.

Puisque je parle aéroport, j'aimerais aussi vous mentionner la lettre que nous avons récemment reçue de Transports Canada nous disant que le financement fédéral pour les activités de l'aéroport de Fort Chipewyan ne sera pas renouvelé. Fort Chipewyan, la localité la plus ancienne de l'Alberta, se situe à environ 250 à 300 kilomètres au nord de Fort McMurray et n'est accessible de décembre à mars que par une route hivernale. L'aéroport est le seul lien de transport pour cette collectivité de près de 1 300 âmes. Je trouve très décevant que l'on décide ainsi d'immobiliser les résidents et les entreprises de cette localité. Je demande au gouvernement fédéral de revoir sa décision.

● (0910)

J'espère que, au fur et à mesure que de nouveaux investissements seront consentis dans les sables bitumineux, des investissements proportionnels pourront être faits dans ma municipalité. À la lumière des liens que j'ai déjà exposés entre les projets et le développement de ma communauté, cette demande s'apparente davantage à une nécessité qu'à un souhait.

La dernière préoccupation dont j'aimerais vous entretenir touche la perception de notre réalité. Nous sommes constamment confrontés à des représentations erronées de notre quotidien à titre de collectivité. J'ai lu récemment dans le courrier des lecteurs d'un journal de la Floride la lettre d'un Canadien, selon sa propre indication, qui écrivait que la qualité de l'air à Fort McMurray est si désastreuse que la plupart des parents ne laissent pas leurs enfants jouer à l'extérieur. J'ai deux fils de huit et trois ans et je peux vous assurer qu'il s'agit d'une remarque grotesque. La Wood Buffalo Environmental Association, un organisme indépendant du gouvernement et de l'industrie, assure une surveillance constante de notre environnement. En moyenne, l'air est de meilleure qualité dans nos collectivités que dans la plupart des grandes villes.

Cependant, je crains que les critiques sur le plan de l'environnement et les fortes exagérations comme celle à laquelle je viens de faire allusion ne se multiplient au fur et à mesure que le secteur des sables bitumineux va gagner en importance. J'ose espérer que l'on pourra contrecarrer ces représentations trompeuses en misant sur un engagement accru de la part du gouvernement et de l'industrie en faveur d'un processus indépendant, ouvert et transparent de suivi et de mise en application des règles environnementales.

Comme nous l'avons fait dans le cas de nombreuses initiatives écologiques, nous avons appuyé l'annonce faite en janvier 2012 quant au programme mixte fédéral-provincial de surveillance des sables bitumineux et nous allons même plus loin en proposant qu'un institut soit créé ici même à Fort McMurray pour réaliser cet objectif. Un institut ou un centre de surveillance indépendant renforcerait l'engagement des gouvernements provincial et fédéral envers l'environnement et offrirait une occasion unique de diversifier notre base économique en créant une base du savoir.

En conclusion, les questions de qualité de vie, de main-d'oeuvre, de financement et de perception de notre collectivité ne sont que quelques-unes des préoccupations que nous avons quant à la mise en valeur des ressources énergétiques dans notre région du nord de l'Alberta. Bien que je sois là pour représenter ma région, je vous dirais que les activités de développement énergétiques menées ici ont des répercussions partout au pays. Selon le groupe d'experts à qui vous posez la question, on vous dira que l'apport au produit intérieur brut des sables bitumineux est actuellement estimé entre 6 et 10 p. 100. Ce chiffre ne va qu'augmenter.

Le Canadian Energy Research Institute nous apprend que, au cours des 20 prochaines années, les investissements, activités et dépenses dans les sables bitumineux vont apporter environ 2,1 billions de dollars au PIB canadien. Au cours des 25 prochaines années, les sables bitumineux vont créer environ 905 000 emplois directs, indirects et induits, à temps partiel et à temps plein. On estime que pour chaque tranche d'un million de dollars en capitaux investis ou dépensés dans les activités, 5,6 emplois sont créés partout au pays.

L'énergie du nord de l'Alberta profite non seulement à l'Alberta mais à tout le Canada de par les emplois, les matériaux, les services et la construction. Pour les entreprises et les entrepreneurs d'un océan à l'autre, il s'agit d'une réelle perspective de croissance canadienne.

Cette perspective a la chance de s'inscrire dans une nouvelle vision pour notre pays, un nouveau rêve national qui nous rappelle le chemin de fer de Sir John A. Macdonald qui a uni notre nation sur les plans géographique et politique. Ainsi, alors que vous étudiez les enjeux relatifs à la mise en valeur des ressources énergétiques du Nord canadien, je vous pose la question suivante: Quelle est notre nouvelle vision? Qui sera le prochain Sir John A?

Merci.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup, madame la mairesse, de votre déclaration.

Nous allons maintenant passer aux questions et commentaires en commençant par le tour de sept minutes.

Monsieur Daniel, vous avez un maximum de sept minutes.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins pour leur participation

Madame la mairesse, ces activités d'exploitation sont sans contredit bénéfiques pour le Canada comme vous l'avez dit. En vous fondant sur votre expérience, quels changements votre

collectivité a-t-elle connus en termes d'emploi et de mise en valeur des ressources pour les peuples autochtones de l'Alberta en particulier?

Mme Melissa Blake: Notre région est vaste; elle abrite cinq Premières nations. Les réserves sont touchées différemment selon leur proximité avec le secteur pétrolier. Si on regarde la Première nation la plus près de l'exploitation des sables bitumineux, Fort McKay, on constate qu'elle est passée d'un mode de vie traditionnel à un autre où l'on cherche à profiter des débouchés économiques.

Au cours des deux dernières décennies, les Premières nations ont reçu un appui robuste du secteur lui-même qui ne s'est pas contenté d'embaucher des Autochtones, mais qui a fait d'eux des entrepreneurs compétents. Si je me souviens bien, les Autochtones profitent chaque année de près de 1 milliard de dollars dépensés en contrats et services auprès de leurs entreprises.

La Northeastern Alberta Aboriginal Business Association est très solidement ancrée et représente divers groupes de Premières nations et de Métis actifs dans les secteurs de la construction, de la conciergerie et de l'entretien des parcs automobiles. Les entreprises autochtones offrent une variété de services.

Plus on s'éloigne des sables bitumineux, plus c'est difficile. Au sud, dans la Première nation Chipewyan Prairie Dene, à Janvier et Conklin, on vient de connaître une croissance du développement grâce à une initiative de drainage par gravité au moyen de vapeur. Les possibilités commerciales seront différentes de celles s'offrant aux entrepreneurs des zones d'exploitation minière. Je pense que ces Autochtones n'ont pas eu autant de temps pour planifier leurs activités, mais les collectivités comme Conklin sont très axées sur l'entrepreneuriat. Les gens de Janvier réfléchissent à leurs options.

J'ai récemment rencontré la Première nation de Fort McMurray dans la région d'Anzac. Depuis mon élection en 1998, ils n'avaient jamais communiqué avec moi. Cependant, ils ont maintenant un nouveau chef et semblent vouloir s'orienter vers une voie qui permettra aux gens de cette Première nation de profiter des possibilités de croissance économique.

M. Joe Daniel: Merci.

Madame la mairesse, il ne s'agit pas de simples emplois traditionnels dans les métiers? On retrouve des Autochtones qui travaillent à tous les niveaux des organisations quand ils ne sont pas eux-mêmes entrepreneurs, n'est-ce pas?

Mme Melissa Blake: Toutes les possibilités sont offertes, à partir des postes de travailleurs sociaux, qui semblent populaires... Il y a une myriade d'emplois. Je répète que, quand les grandes sociétés donnent la chance aux Autochtones de lancer leurs propres entreprises et d'embaucher davantage de gens de leur région, il est clair que tout le monde en profite.

M. Joe Daniel: Merci.

J'aimerais maintenant poser quelques brèves questions à M. Bradley.

La carte que vous nous avez montrée présente le réseau de 245 kV, mais elle donne l'impression qu'il n'y a aucune distribution d'électricité au Canada. Avez-vous la carte de distribution du réseau de 55 kV, et jusqu'où se rend-il dans le nord pour appuyer le développement?

M. Francis Bradley: Oui, vous avez tout à fait raison. Le mur serait trop petit pour afficher tout le réseau de distribution de l'Amérique du Nord. La carte n'illustre en effet que la transmission à haute tension.

J'ai mentionné un peu plus tôt la ligne de transmission Carmacks-Stewart. Elle n'apparaît pas sur cette carte parce que la tension y est de 138 kV.

Nous pourrions vous fournir plus de détails à cet égard, mais cette carte vise à vous faire comprendre que les services publics des territoires représentés entre autres par les témoins ici présents ne sont pas liés au réseau de l'Est ou de l'Ouest. Il n'y a donc aucun lien entre les réseaux.

M. Joe Daniel: Y a-t-il une raison?

M. Francis Bradley: Oui. En gros, c'est une question de géographie et d'économie. Le territoire à desservir est extrêmement sauvage et le coût de construction d'un système de transmission est énorme. Il faudrait prouver que c'est rentable sur le plan économique de construire une si longue ligne de transmission.

• (0920)

M. Joe Daniel: Je ne suis qu'un simple citoyen, et quand je regarde mon compte d'électricité, je constate qu'un montant important sert à défrayer les coûts de transmission. À quoi sert cet argent?

M. Francis Bradley: Ça dépend de...

M. Joe Daniel: En d'autres mots, cet argent ne sert pas à concevoir les longues lignes de transmission dans les régions qui sont loin...

M. Francis Bradley: Les tarifs que vous payez servent au financement du réseau de transmission qui achemine les kilowatts à votre domicile. À titre de résident de Don Valley, vous ne payez pas...

M. Joe Daniel: Oui, mais cette ligne de transmission existe déjà, n'est-ce pas?

M. Francis Bradley: Vous ne payez pas pour un système de transmission du Nunavut si vous résidez à Don Valley. Vous payez pour l'entretien et la mise à niveau du réseau de transmission existant.

Par exemple, dans le cas de l'Ontario, le système de transmission pour lequel vous payez mise de plus en plus sur les sources d'énergie renouvelable puisque l'Ontario se détourne entre autres du charbon. Ces sources ne se retrouvent pas dans les cours des Torontois; elles sont bien souvent dans des régions éloignées. C'est pour les lignes de transmission nécessaires que les clients doivent payer des frais.

M. Joe Daniel: D'accord. Je trouve que ça représente beaucoup d'argent quand on additionne tous les foyers.

M. Francis Bradley: C'est beaucoup moins important que le coût réel de l'électricité. Vos tarifs à la livraison sont moins élevés que ce qu'il en coûte pour produire l'électricité.

M. Joe Daniel: Monsieur Mackey, dans les régions éloignées, on croit qu'on devrait essayer de miser davantage sur les ressources renouvelables. Vous avez fait allusion au coût de mise en valeur de ces ressources pour appuyer vos infrastructures dans la région.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Peter Mackey: Bien entendu. Merci de votre question.

Pour tout remettre en contexte, j'aimerais vous dire que, au cours des 17 dernières années, j'ai travaillé pour Northwest Territories Power Corp., Nunavut Power Corp. et je suis présentement à l'emploi de Qulliq Energy. J'ai ainsi travaillé pendant six ou sept ans dans le secteur de l'hydroélectricité. Lorsque j'étais à l'emploi de ces trois entreprises qui se trouvent toutes au même endroit, nous avons

essayé d'installer des éoliennes à maintes reprises, surtout grâce à des fonds que nous recevions parallèlement à notre financement de base.

Nous en avons installé à Kugluktuk. Pour ce faire, nous avons dû faire venir une grue parce que les ressources nécessaires n'étaient pas disponibles localement. Cela fait augmenter les coûts de l'infrastructure requise. Nous les avons installées dans un secteur balayé par de bons vents. Les résidents étaient mécontents de leur proximité avec un cimetière, alors nous les avons déplacées. Les citoyens voulaient que les éoliennes soient dans une vallée. Nous les avons installées dans une vallée où il n'y avait pas beaucoup de vent. À l'issue de ce projet, nous avons reporté environ 35 000 \$ en coûts de carburant.

Nous avons installé des éoliennes à deux ou trois autres endroits. Nous avons réussi à faire fonctionner les turbines pendant toute leur durée de vie à un seul emplacement. La durée de vie des infrastructures était d'environ 10 ans dans l'environnement où nous nous trouvons si on tient compte du fait qu'il s'agissait d'une technologie vieillissante. Pendant cette période, le report des coûts en carburant n'a pas amorti la mise de fonds, et encore moins les coûts de fonctionnement.

Le président: Merci monsieur Daniel. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Julian pour un maximum de sept minutes. Vous avez la parole.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

J'aimerais poser une question à Mme Blake. Madame la mairesse, nous vous sommes très reconnaissants pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à Tom Mulcair et notre délégation la semaine dernière. Nous étions heureux de retourner à Wood Buffalo et Fort McMurray. Comme je l'ai mentionné, nous y allons de nouveau ce mois-ci; il s'agira donc de ma troisième ou quatrième visite dans votre municipalité. Nous avons apprécié votre disponibilité et votre disposition, à vous et à plusieurs de vos résidents, à nous parler des défis auxquels vous êtes confrontés dans votre région.

J'aimerais tout d'abord vous poser une question à propos du financement de l'aéroport. L'aéroport est très petit, et on y est à l'étroit. Comme vous le savez, le nombre de passagers qui transitent par cet aéroport est énorme.

J'ai deux questions. Vous semblez dire que le gouvernement fédéral ne s'est pas engagé à financer le nouvel aéroport, soit le nouveau terminal en voie de construction de l'autre côté de la piste d'atterrissage. Vous avez aussi mentionné que le financement fédéral à Fort Chipewyan sera supprimé.

Pouvez-vous nous donner plus de détails à propos de ces deux questions? Ces renseignements m'ont surpris.

Mme Melissa Blake: J'aimerais tout d'abord vous parler de l'agrandissement de l'aéroport. La nouvelle aérogare devrait pouvoir accueillir les déplacements de 1,2 million de passagers par année. Nous dépassons déjà considérablement la capacité d'accueil de l'aérogare actuelle. L'autorité aéroportuaire aimerait obtenir un financement tripartite. Ainsi, l'autorité et la municipalité investiraient 50 millions de dollars dans le projet et obtiendraient le reste grâce à des contributions de l'ordre de 50 millions de dollars en provenance du gouvernement fédéral et provincial. Nous avons eu du mal à obtenir un financement d'une autre source.

Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion en or. Le projet est effectivement très onéreux. Si ma mémoire est bonne, il coûtera un peu moins de 200 millions de dollars. Cela veut dire que les frais d'amélioration aéroportuaire sont très élevés. Notre aéroport est fort occupé et nous n'anticipons pas de ralentissement. La garantie d'une aide financière nous permettra de ne pas refiler une facture trop salée aux passagers.

Je peux vous parler davantage de l'aéroport de Fort Chipewyan, si vous le souhaitez.

• (0925)

M. Peter Julian: J'aimerais obtenir un éclaircissement. Vous ne recevez actuellement aucune aide du gouvernement fédéral pour votre aéroport?

Mme Melissa Blake: Je ne crois pas que nous ayons reçu de financement pour notre projet d'immobilisations.

M. Peter Julian: Merci. Passons maintenant à Fort Chipewyan.

Mme Melissa Blake: Fort Chipewyan. J'ai été étonnée. Nous avons reçu très récemment une lettre nous indiquant que l'on n'allait pas renouveler le financement de cet aéroport. Il y a dans cette région environ 1 300 résidents qui doivent faire de nombreux déplacements. Il ne faut pas perdre de vue que ces gens-là participent à l'économie des sables bitumineux.

Il faut savoir que la route hivernale n'est ouverte que de décembre à mars. La décision d'interrompre le financement entraînera bien des difficultés. Cela voudra dire que les passagers devront payer davantage s'ils souhaitent se rendre à des rendez-vous médicaux, que ce soit à Fort McMurray ou ailleurs. C'est troublant. Nous aimerions que ce financement soit rétabli.

M. Peter Julian: Pourriez-vous faire parvenir cette lettre au comité, s'il vous plaît?

Mme Melissa Blake: Oui, bien entendu.

M. Peter Julian: Merci.

J'aimerais maintenant parler des enjeux liés à l'infrastructure. Vous avez indiqué que vous aimeriez que le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral vous fournissent chacun 2,4 milliards de dollars. Est-ce que l'Alberta a...

Mme Melissa Blake: Non. Je peux vous dire que nous avons obtenu 2,4 millions de dollars pour les travaux routiers, l'expansion des soins de santé et les garderies. Nous recevons des suppléments depuis plusieurs années. La municipalité a reçu 103 millions de dollars pour améliorer sa capacité de traitement des eaux d'aqueduc et d'égout. Lorsqu'on comptabilise tout cela, en tenant compte notamment des ponts et des viaducs, on peut voir que cela aurait été de toute façon de responsabilité provinciale. Au bout du compte, ils ont fini par faire ces investissements.

Selon nous, le gouvernement fédéral devrait y investir également. Si l'on songe à la distribution de la richesse générée par les sables bitumineux, on peut voir que le gouvernement provincial, par l'entremise de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, a tendance à récolter une part plus importante des revenus des sables bitumineux.

M. Peter Julian: En effet, Madame la mairesse, cela est consternant. À Ottawa, le gouvernement fédéral parle des recettes qui proviennent de votre région. Il est donc étonnant et consternant de voir que le gouvernement fédéral cesse son financement pour Fort Chipewyan. Il ne s'engage pas à financer ces énormes besoins en matière d'infrastructures que je constate chaque fois que je me rends là-bas.

J'en suis tout simplement abasourdi. Vous nous fournissez des renseignements fort importants. En ce moment...

Mme Melissa Blake: Soyons clairs: il y a eu des contributions. Je pense que le gouvernement fédéral vient d'affecter, de concert avec la province, 150 millions de dollars à des travaux routiers. Il y a eu des contributions financières, mais, dans la plupart des cas, le bilan de la municipalité la rend inadmissible au financement. Les contributions nous proviennent d'habitude par le truchement de la province. C'est pour cela que j'en reviens à la question du recensement.

Songez à la répartition par habitant, qu'il s'agisse des recettes de la taxe sur l'essence ou encore du financement albertain pour la viabilité des municipalités. Si nous sommes sous-représentés dans le recensement, nous nous verrons également lésés lors de la répartition de tout nouveau financement.

M. Peter Julian: J'aimerais revenir à votre suggestion de créer un institut indépendant de surveillance. J'ai parlé avec des résidents de votre municipalité et je sais que bon nombre sont préoccupés par l'absence de suivi à long terme en matière de santé. Comment fonctionnerait cet institut? Y a-t-il des négociations ou des pourparlers en cours avec les gouvernements fédéral et provincial pour établir un tel institut?

Mme Melissa Blake: Non. Il s'agit d'une nouvelle idée que nous avons élaborée lorsque nous avons préparé notre mémoire pour le comité. Mais je pense que les gouvernements provincial et fédéral pourraient nous aider à le créer. En effet, la présence de cette instance dans la municipalité permettrait aux gens de la collectivité d'interagir directement avec ses intervenants.

Je respecte énormément notre Wood Buffalo Environmental Association. Ils font un excellent travail en matière de présentation de l'information au public. Bon nombre d'entre nous ne nous en prévalons pas. Il faut dire que l'on se sent beaucoup plus à l'aise quand la personne responsable de l'évaluation indépendante réside dans la collectivité et respire le même air et boit la même eau que nous.

• (0930)

M. Peter Julian: La municipalité a donc soulevé cette possibilité. Est-ce que les employés municipaux ont fait une étude pour déterminer la quantité de fonds dont on aurait besoin?

Mme Melissa Blake: Non. Mais c'est un projet qui nous intéresse et nous serions ravis de le faire.

M. Peter Julian: J'ai parlé avec des gens à Fort McMurray et à Fort McKay, et j'ai pu voir à quel point ils étaient intéressés à ce que l'on mette en place un mécanisme de surveillance de la sorte. Notre parti va certainement suivre ce dossier.

Le président: Merci, monsieur Julian.

Votre temps est écoulé.

M. Peter Julian: Merci beaucoup.

Le président: Passons maintenant à M. McGuinty. Vous avez sept minutes.

Allez-y.

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous remercie de votre participation.

J'aimerais tout d'abord poser une question à M. Bradley, de l'ACE.

Monsieur Bradley, j'ai examiné vos documents afin de trouver une estimation des besoins énergétiques du Nord canadien pour les 25 à 50 prochaines années. Est-ce que l'ACE en a préparé une? Savez-vous si cela a été fait à l'échelon national ou provincial?

M. Francis Bradley: Et ça porterait uniquement sur le Nord du Canada?

M. David McGuinty: Oui. Sur le Nord du Canada.

M. Francis Bradley: Nous n'en avons pas. Nous n'avons pas établi d'estimations portant exclusivement sur le Nord canadien.

Dans les documents que nous vous avons fournis, nous avons inclus le travail que nous avons fait de concert avec le Conference Board du Canada. Par exemple, je vous parlais tout à l'heure des 347,5 milliards de dollars qui seront investis sur 20 ans. Ces chiffres portent sur le Canada mais, dans les marges, on peut voir les références au Nord du pays. Mais j'aimerais souligner que ces données sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les choses ne changeront pas. Nous savons toutefois que, au cours des 20 prochaines années, la conjoncture se transformera considérablement.

M. David McGuinty: Pourrez-vous donc nous fournir une évaluation monétaire des besoins énergétiques du Nord du Canada au cours des 25 à 50 prochaines années?

M. Francis Bradley: Nous allons fouiller dans nos archives pour voir si nous pouvons fournir ces renseignements au comité.

M. David McGuinty: Pouvez-vous nous fournir les mêmes renseignements pour les sables bitumineux? Pouvez-vous nous permettre de comprendre les besoins énergétiques auxquels nous ferons face, à la lumière du rythme effréné de l'exploitation des sables bitumineux? C'est notamment le témoignage de la madame la mairesse qui nous a permis de voir à quel point ce développement était rapide. Pouvez-vous nous aider à comprendre à quel point nous aurons besoin d'énergie dans cette région au cours des 25 à 50 prochaines années?

M. Francis Bradley: Notre association n'a pas mené d'étude précise en ce qui concerne les besoins énergétiques des 25 à 50 prochaines années.

M. David McGuinty: Est-ce que vous avez vu une étude qui s'y rapportait, menée par le gouvernement fédéral — par Ressources naturelles Canada — ou encore par celui de l'Alberta? Où pourrions-nous trouver les prévisions en matière de besoins énergétiques à venir?

M. Francis Bradley: Je vous suggérerais de parler avec les promoteurs de projets. Ils ont sans doute fait ce genre d'exercice.

M. David McGuinty: Les pétrolières? Très bien.

Madame la mairesse, avez-vous obtenu ce genre d'information lors de vos voyages ou dans le cadre de votre travail? Avez-vous une prévision qui nous permettrait de savoir à quel point on aura besoin d'énergie dans votre région?

Mme Melissa Blake: Non, malheureusement je n'en ai pas. Je peux vous dire en revanche que l'apport d'une capacité accrue dans notre région est un facteur non négligeable. Dans le passé, nous avons vu plusieurs exploitants qui avaient des installations de cogénération afin de s'occuper de leurs besoins énergétiques. Certains d'entre eux brûlaient des produits dérivés dans leurs installations afin de générer la chaleur dont ils avaient besoin. Je sais

que leurs besoins vont changer considérablement lorsqu'ils se livreront à une exploitation basée sur un drainage par gravité au moyen de vapeur ou encore sur une production in situ.

Je pense que ce serait une excellente idée d'en parler avec les promoteurs, comme on vient de vous le suggérer. Dans notre collectivité, nous avons une association qui s'appelle Oil Sands Developers Group. Si vous les contactez, ils pourront sans doute vous fournir une perspective générale et répondre à votre question.

M. David McGuinty: Très bien.

Allons du point de vue de la planification... Au cours de votre témoignage de ce matin, vous nous avez indiqué que vous aviez du mal à suivre le rythme du développement.

Mme Melissa Blake: En tant que collectivité?

M. David McGuinty: Oui, en tant que collectivité.

Mme Melissa Blake: Notre municipalité doit composer avec des problèmes tels que le logement, la capacité routière, les soins de santé, les écoles...

M. David McGuinty: Bien. Vous avez soulevé des points fort importants en ce qui concerne le besoin de créer un institut pour suivre les effets possibles sur la santé et l'environnement. Vous avez parlé de l'intégration de services d'immigration et de douane dans votre région. Je pense que cela ne s'est jamais fait au Canada, même pour des projets de développement d'une telle envergure. Vous avez également parlé de l'agrandissement de l'aéroport, des besoins routiers et en matière d'infrastructure, et je sais que la liste continue.

Vous êtes sur le terrain et vous êtes aux prises avec toutes ces réalités. Estimez-vous que le rythme de développement est trop lent, trop rapide ou parfait?

• (0935)

Mme Melissa Blake: J'ai toujours dit qu'il faut s'assurer que la collectivité puisse suivre le développement des sables bitumineux. À l'heure actuelle, nous manquons de terrains et de capacité routière. Nous avons pris beaucoup d'avance dans notre planification au cours des périodes de récession. À l'avenir, si nous continuons à... Je ne peux pas vous le chiffrer. Est-ce qu'un montant de 25 milliards de dollars par année représente ce dont nous aurions besoin? Est-ce qu'il vaudrait mieux accorder 100 milliards de dollars par année? Je ne peux pas vous le dire. Tout ce que je peux vous dire c'est que si vous souhaitez accueillir 10 000 nouvelles personnes dans votre collectivité, vous êtes mieux d'avoir 3 000 maisons neuves prêtes à les loger.

M. David McGuinty: Et ce n'est pas le cas, n'est-ce pas?

Nous pouvons donc conclure, grâce à votre témoignage, que le rythme de développement est trop rapide.

Mme Melissa Blake: Oui, cela a été trop rapide.

M. David McGuinty: Très bien.

Mme Melissa Blake: Mais nous avons pu régler une partie de ces problèmes.

M. David McGuinty: Alors, quand l'ancien premier ministre Lougheed dit qu'il faudrait faire une pause et faire le point, nous devrions examiner non seulement les effets qu'a cette expansion sur le terrain et dans son voisinage immédiat mais aussi, par exemple, ce qui se passe à l'heure actuelle à Washington. Ainsi, les Américains mettent maintenant l'accent sur le gaz de schiste et parlent activement de convertir une bonne partie de leur réseau énergétique au gaz naturel. Comme les Chinois sont en train de trouver des dépôts importants de gaz de schiste dans le sud-est de la Chine et souhaitent créer un deuxième pipeline construit parallèlement à celui qui est déjà en activité dans le coeur industriel du pays, ne peut-on pas croire que cela aura une incidence sur le rythme d'investissement et de développement des sables bitumineux?

Mme Melissa Blake: Je pense que la part la plus importante... [Note de la rédaction: inaudible] provient du coût du produit de base, de la valeur qui peut être tirée de l'exploitation, à savoir si c'est rentable et ce qu'il en est de l'ampleur du profit. L'objectif et la demande ne diminuent pas.

À l'heure actuelle, nous produisons 1,5 million de barils par jour. Puisque la demande pour le produit se maintient, il vaudrait probablement mieux que l'on mette à profit les occasions qu'on peut en tirer. Notre capacité à accéder des marchés hors de la région est limitée. Il y a de plus en plus de débats sur les pipelines — vers l'est, l'ouest, le nord, le sud ou peu importe — et tout cela aura une influence de plus en plus marquée sur le rythme de l'exploitation.

M. David McGuinty: Dans quelle mesure votre région a-t-elle envisagé sérieusement la possibilité de construire une centrale nucléaire?

Mme Melissa Blake: On a lancé une suite de ballons d'essai. Mais les gens n'ont pas accueilli favorablement cette possibilité. Je ne suis ni pour ni contre. Je pense que les événements malheureux qui sont survenus au Japon ont changé la donne. Lorsqu'on voit que des pays tels que l'Allemagne se débarrassent de l'énergie nucléaire, il semble que ce n'est plus quelque chose qui intéresse beaucoup les gens.

M. David McGuinty: Pour la gouverne des gens qui nous suivent, quels sont les trois enjeux les plus importants? Étant donné le rythme du développement que vous venez de reconnaître comme étant trop rapide, quels sont les trois principaux défis auxquels vous faites face?

Mme Melissa Blake: Il s'agit de l'accès aux terrains, des problèmes de transport et de l'approvisionnement en main-d'oeuvre qui sera limité à l'avenir...

M. David McGuinty: Avez-vous songé à la possibilité de demander aux promoteurs de projets et aux pétrolières de vous aider davantage?

Mme Melissa Blake: Oui, à maintes reprises. Cependant, j'ai vraiment changé ma perception des choses. Les sociétés ont pour responsabilité de payer leurs impôts et leurs redevances. Si on ne les facture pas assez comme gouvernement, c'est franchement de notre faute.

J'ai donc haussé les taux d'imposition de l'industrie afin de pouvoir assurer un juste équilibre quant aux dépenses payées par les propriétaires fonciers et celles assumées par l'industrie et les établissements commerciaux. Leurs impôts sont très élevés et je leur dis que j'en ai besoin afin de pouvoir produire les résultats visés.

Le président: Merci, monsieur McGuinty.

Nous allons maintenant passer à des tours de cinq minutes. Nous allons commencer avec M. Jean, le député de Fort McMurray.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Merci, monsieur le président.

Je pense que cela n'étonnera personne que je pose la plupart, sinon toutes, mes questions à la mairesse Blake.

Madame la mairesse, je vous félicite de vous être réveillée à l'heure de l'Alberta. Je m'amuse à faire des allers-retours entre l'Alberta et l'Ontario et à avoir à changer de fuseau horaire. J'aimerais également vous féliciter d'avoir reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Élisabeth II. Vous le méritez bien avec tout le travail que vous avez effectué au cours des dernières années dans le Nord de l'Alberta.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de lire le mémoire sur le budget que je vous ai envoyé il y a environ un mois. Il décrivait le nouveau budget du gouvernement du Canada. Si vous l'avez vu, vous aurez remarqué que bon nombre de modifications ont été apportées vis-à-vis du chômage et de l'embauche et des problèmes qui s'y rattachaient. J'en parlerai en temps et lieu.

J'aimerais revenir au financement pour l'infrastructure qui a été établi depuis que nous formons le gouvernement depuis 2006. J'aimerais bien entendu souligner les 150 millions de dollars que nous avons versés pour élargir à quatre voies une partie importante de l'autoroute 63 et afin d'investir dans deux viaducs. Nous sommes bien entendu tout à fait emballés des deux plus récents échanges qui sont presque ouverts, soit ceux de Thickwood et de Confederation. Bien entendu, il ne faut pas oublier les patinoires de hockey et les autres choses que nous avons faits dans le Plan d'action économique du Canada. Le gouvernement fédéral a versé environ 500 millions de dollars au cours des six dernières années à la municipalité de Wood Buffalo.

Je ne vais donc pas vous parler aujourd'hui de la terre et de la capacité routière, car ces deux aspects sont de ressort provincial. Puisqu'il s'agit d'un domaine de compétence provinciale, tout ce que nous pouvons faire c'est de répondre à leur demande à titre de partenaire financier. J'aimerais également vous faire savoir que nous avons parlé avec Scott Clements. Il est le PDG de l'aéroport et a parlé il y a quelques mois avec le caucus conservateur de l'Alberta des questions portant sur l'immigration, les douanes et la proposition de financement pour l'élargissement de l'aéroport. C'est donc entre les mains du gouvernement qui va s'en occuper en conséquence.

Cela fait environ deux années que je travaille sur ces deux dossiers — cela fait plus d'un an que je travaille avec Scott. Il fait un excellent travail pour l'aéroport. Je pense que la plupart des Canadiens ne se rendent pas compte que même si nous accueillons 850 000 passagers dans notre aéroport, il y en a également 1,6 million dans notre espace aérien qui atterrissent dans d'autres aéroports au nord de l'Alberta. C'est considérable.

Mais j'aimerais que l'on parle aujourd'hui du phénomène « Tim Hortons ».

● (0940)

Mme Melissa Blake: Ne voyez-vous pas que je bois un café Starbucks?

M. Brian Jean: J'aimerais bien entendu parler de l'emploi. Ce budget est un budget positif pour le Nord de l'Alberta et le nord du Canada. L'emploi et le mal à trouver de la main-d'oeuvre, à retenir les employés plus âgés et à encourager les stagiaires à travailler davantage sont les problèmes qui surviennent le plus souvent dans ma circonscription. Et l'on me parle toujours du fait qu'il faudrait changer le programme d'assurance-emploi pour qu'il reflète mieux ce qui arrive dans le Nord de l'Alberta par rapport au reste du pays.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir ces faits dans le budget. Vous verrez que nous avons investi énormément dans ce genre de choses. Nous avons également élargi les crédits d'emploi pour les Premières nations. Avez-vous vu cela dans notre budget?

Mme Melissa Blake: C'était il y a un certain moment, mais oui, je m'en rappelle.

De nouveau, il est parfois difficile pour moi de faire le lien directement entre cela et ma région. Ce programme présente bien entendu une amélioration.

M. Brian Jean: Nous savons tous que NAABA, l'organisation autochtone, a environ 380 entreprises qui sont des membres de Fort McMurray. Je ne pense pas que bon nombre de personnes savent que Syncrude et Suncor ont des politiques d'embauche favorables aux Autochtones. Je pense qu'environ 14 p. 100 de la main-d'oeuvre de Syncrude est autochtone. Est-ce exact?

Mme Melissa Blake: Je pense qu'ils en embauchent un peu moins que cela. Lorsque je m'occupais du recrutement, environ 10 p. 100 de la main-d'oeuvre étaient autochtones. Ils voulaient que 10 p. 100 de leur main-d'oeuvre soient autochtones afin de mieux refléter notre collectivité.

Je ne pense pas qu'ils aient réussi à atteindre la barre des 14 p. 100, parce qu'ils ont transformé tout le monde en entrepreneur à la place.

M. Brian Jean: En effet. Les sociétés autochtones de cette région connaissent de véritables réussites qui témoignent des avantages et de la croissance que l'ensemble de la population a pu connaître grâce à l'emploi dans cette région. Est-ce exact?

Mme Melissa Blake: Oui, en effet.

M. Brian Jean: Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir des modifications que nous avons apportées en 2012 au processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger? J'aimerais vous demander s'il y a des occasions d'emploi dans le Nord de l'Alberta pour les dentistes, les médecins, les enseignants du primaire et du secondaire, les techniciens en radiation médicale et les technologues en génie?

A-t-on besoin de gens pour combler ces emplois dans votre région?

Mme Melissa Blake: Oui, je vous dirais que oui.

M. Brian Jean: En effet, les ingénieurs, les technologues de laboratoires médicaux, les ergothérapeutes, les pharmaciens, les physiothérapeutes, et les infirmières autorisées représentent tous des emplois qui ont besoin d'être comblés dans le Nord de l'Alberta, n'est-ce pas?

Mme Melissa Blake: Oui, en effet. L'on a besoin de ces gens.

M. Brian Jean: Eh bien, madame la mairesse, j'aimerais que vous sachiez que nous avons témoigné de ces changements dans notre budget grâce à la reconnaissance du titre de compétence étranger. En effet, grâce à ces nouveaux changements, nous pourrions faire venir plus rapidement ces employés dans notre région. Par exemple, les médecins ruraux passent à travers une procédure accélérée, afin

qu'on puisse les envoyer plus rapidement dans des régions où les besoins sont particulièrement élevés. Est-ce que ça vous semble être de bonnes nouvelles?

Mme Melissa Blake: Cela serait fantastique si nous pouvions obtenir environ 10 médecins supplémentaires aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Jean.

Malheureusement, votre temps est écoulé. Nous allons maintenant céder la parole à M. Galipeau. Vous avez cinq minutes.

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Merci beaucoup.

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais partager mon temps avec M. Anderson.

J'aimerais poser une question à Mme la mairesse. Vous vous êtes réveillée avant le chant du coq ce matin.

●(0945)

Mme Melissa Blake: Je me suis réveillée à une heure inhabituelle pour moi, mais sachez que tous les autres habitants de Fort McMurray se réveillent à cette heure-là.

M. Royal Galipeau: Avez-vous pu embrasser vos enfants?

Mme Melissa Blake: Non. Si je rentre tard ce soir, je ne les verrai pas de la journée.

M. Royal Galipeau: Vous êtes aux prises avec un problème que bon nombre de maires aimeraient avoir. Vous devez gérer la croissance et le développement. Combien d'emplois croyez-vous seront créés dans votre région au cours des cinq prochaines années?

Mme Melissa Blake: Je me suis basée sur les prévisions de la population. Je vous dirais qu'au cours des 20 prochaines années, je pense que la population sera de l'ordre de 230 000. Il faut savoir qu'elle se divise entre ceux qui vivent et restent dans la région par rapport à ceux qui viennent pour y travailler de manière temporaire. Il y a des gens qui se déplacent de partout du Canada. D'après le recensement de 2010, il se chiffrait à 23 000 personnes. Cette année, nous en avons 35 000 qui habitent des camps et qui viennent dans la région pour y travailler de manière temporaire.

Quand je parle d'une population de 230 000 personnes, encore une fois, bon nombre d'entre eux sont des navetteurs.

M. Royal Galipeau: Merci beaucoup.

Le président: Allez-y, monsieur Anderson.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci. Je n'ai pas beaucoup de temps, mais je crois que M. Daniel a parlé à M. McKay de l'importance du mentorat. C'est peut-être la mairesse qui a parlé de la force du mentorat à Fort McKay. J'aimerais savoir si vous pouviez me parler d'une collectivité qui a particulièrement bien réussi dans ce domaine.

Nous avons entendu pas mal de témoignages en provenance du Nord, de collectivités qui ne sont pas certaines de comment elles procéderont et prendront part à l'économie. Elles se demandent comment elles feront la promotion de l'éducation pour s'assurer que leurs habitants soient embauchés.

Pouvez-vous nous expliquer ce que Fort McKay a fait afin de permettre à ses habitants de réellement tirer avantage de ce qui se passe dans votre région?

Mme Melissa Blake: Je vais vous répondre en décrivant ce que j'ai vécu quand j'étais plus jeune au moment de joindre le marché du travail. À l'époque, l'organisation était dirigée par Eric Newell et Jim Carter. Eric croyait passionnément qu'il fallait non seulement embaucher les membres des Premières nations, mais également leur donner toutes les possibilités d'avancement économique.

La réconciliation n'est pas chose facile à Fort McKay. Encore récemment, les membres de la Première nation vivaient selon leur mode de vie ancestral. Les mentalités ont changé radicalement quand les gens ont compris que la terre allait changer avant eux et qu'il fallait qu'ils s'adaptent à cette nouvelle réalité pour survivre.

Dans la région, il a toujours été nécessaire d'avoir à terminer au moins sa douzième année. Autrement, on ne pouvait travailler sur le chantier. Cette exigence forçait les gens qui voulaient profiter de ces possibilités d'emploi à terminer leurs cours secondaires.

Mais la partie n'est pas encore gagnée sur ce plan. Pour motiver les élèves à continuer à fréquenter l'école, on a fait venir des gens extraordinaires: le directeur et les enseignants de l'école. Pendant un certain temps, l'école a offert beaucoup de soutien aux élèves pour éviter qu'ils décrochent.

Quand je pense à la communauté, je pense aux aînés. Ils ont connu le mode de vie d'antan, mais ils sont également propriétaires d'entreprises et les patrons des gens qui font partie de la bande et d'autres qui viennent profiter des débouchés. Quant à moi, j'ai été témoin de cette transformation phénoménale au cours des 20 dernières années.

M. David Anderson: D'après ce que les témoins nous ont dit jusqu'ici, la clé du développement futur des collectivités consiste à encourager les jeunes de la génération montante à rester à l'école jusqu'à la fin de leur douzième année.

Croyez-vous que ce soit réaliste?

Mme Melissa Blake: Absolument. Il faut entre autres rejoindre les élèves plus tôt à l'école. Il y a ce qu'on appelle le programme d'apprentissage enregistré. Si un élève veut acquérir un métier, il peut obtenir sa première année de certificat de compagnon d'apprentissage à la fin de son cours secondaire. C'est un programme qui marie le travail et l'école.

M. David Anderson: Merci. Cette possibilité a été soulevée plusieurs fois.

Monsieur Bradley, vous avez parlé de l'avenir des micro-réseaux ou des mini-réseaux. Comment seraient-ils construits et utilisés? M. McKay voudra peut-être également en parler. Les distances sont grandes. Comment ces petits réseaux seraient-ils établis et comment le système fonctionnerait-il?

Le président: Veuillez répondre brièvement, monsieur Bradley.

M. Francis Bradley: Volontiers.

Il s'agit d'une technologie relativement nouvelle. Cela a un rapport avec ce qu'on appelle les réseaux intelligents. Il existe de nouvelles technologies plus efficaces qui faciliteront la transmission à haute tension et à basse tension, mais qui faciliteront également la distribution. Il s'agit de prendre certaines de ces technologies conçues pour un milieu urbain et de les adapter pour ces autres milieux.

• (0950)

M. David Anderson: Comment pourrait-on les adapter pour des petites localités isolées ou les zones rurales? Voilà ce que j'aimerais savoir.

M. Francis Bradley: Cela dépendra des facteurs économiques, mais je crois qu'il y a là un grand potentiel, et pas seulement pour les collectivités nordiques et rurales du Canada. Si on mettait au point de tels réseaux ici, on pourrait exporter la technologie partout au monde.

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Monsieur Nicholls, c'est à vous. Vous avez cinq minutes.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): Merci, monsieur le président.

Madame la mairesse, merci de comparaître devant notre comité aujourd'hui.

À titre de porte-parole adjoint du NPD en matière d'énergie, j'ai hâte de visiter le district Wood Buffalo au cours des prochaines semaines. J'ai un ami qui travaille au service d'urbanisme de Fort McMurray, Cole Hendrigan, avec qui j'avais l'habitude de discuter longuement de Fort McMurray.

Dans votre déclaration tout à l'heure, vous avez fait mention de l'aéroport. J'ai trouvé ça ironique, parce qu'au Québec, il y a une ville qui ne veut pas qu'on agrandisse un aéroport, celui de Neuville, alors que dans votre cas, la municipalité veut à tout prix qu'on agrandisse son aéroport. Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement fédéral ne semble pas assez actif dans le processus.

J'aimerais savoir si vous avez des difficultés avec d'autres services à Wood Buffalo ou plus précisément à Fort McMurray. Pourriez-vous nous parler de ces services-là et de l'infrastructure dont votre municipalité aura besoin d'ici cinq ans?

Mme Melissa Blake: Encore une fois, étant donné l'explosion démographique — chez nous, la population a doublé —, toute installation de ressort fédéral aura connu ce que toutes les autres associations de la communauté ont connu. Il y a une quantité limitée de locaux, d'employés ou de capacité de traiter les demandes qu'on reçoit; si la population double, triple et même quadruple, il faudrait également quadrupler la capacité de service.

Nous ne demandons pas la création d'une foule de nouveaux services, mais seulement la possibilité d'avoir des agents d'immigration dans la collectivité. Notre population est la plus multiculturelle qu'on puisse imaginer. Pas moins de 100 pays différents sont représentés dans notre clientèle scolaire. Certains avancent que 127 pays différents sont représentés dans notre collectivité. Beaucoup de ces personnes participeront à une cérémonie de citoyenneté ici même à Wood Buffalo. Or, pour faire toutes les démarches nécessaires, ces gens doivent aller ailleurs.

Ce serait un nouveau service, et même si c'est une exception au Canada, il ne servira pas seulement à recruter de la main-d'oeuvre temporaire pour répondre aux besoins des sables bitumineux. On pourrait regrouper tous ces services de manière à les avoir sur place.

M. Jamie Nicholls: Cela m'amène à ma question suivante. Dans votre collectivité, le recensement ne semble pas un outil approprié pour évaluer les besoins en financement. J'imagine qu'il y a beaucoup de travailleurs étrangers temporaires et des travailleurs canadiens qui viennent d'ailleurs que de Fort McMurray, peut-être les provinces de l'Atlantique ou d'autres régions du pays.

Un des députés d'en face a signalé qu'on est en train d'accélérer les démarches pour faire venir les gens plus vite, mais sans augmenter en parallèle le financement des services, ce qui engendre certaines difficultés pour votre collectivité. Vous ai-je bien compris?

Mme Melissa Blake: Oui. D'après le recensement de la région, il y avait 104 000 habitants en 2010. Or, d'après le recensement fédéral, il y en avait 65 000 pendant la même période, ou alors il s'agit des statistiques de 2011. Il y a donc une différence énorme pour l'ensemble de la région.

À Fort McMurray, on prétend que 61 000 personnes font partie de ma collectivité, alors qu'en 2010, j'ai montré qu'il y en avait 76 000. La différence entre ces deux chiffres a des conséquences sur l'argent qui est versé à la collectivité pour son développement et ses services. J'exagère peut-être, mais je peux vous assurer, ne serait-ce qu'à cause du temps que je passe dans des embouteillages, que nous avons plus d'habitants que n'indique ce recensement.

M. Jamie Nicholls: Merci.

Voici ce que vous avez dit en 2010

Voilà pourquoi il faut absolument que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral se joignent à la municipalité régionale de Wood Buffalo pour gérer la croissance dans l'intérêt de l'industrie des sables bitumineux et des régions avoisinantes. Autrement, tout se fera de façon chaotique comme nous l'avons vu il y a à peine quelques années.

Pourriez-vous expliquer à quoi vous faisiez allusion en utilisant le terme « chaotique » à ce moment-là?

Mme Melissa Blake: Comme je le disais, quand le nombre de gens dépasse les capacités dans n'importe quel domaine... Je dois faire la queue chez Tim Hortons, comme le disait en plaisantant mon député. Mais pour parler plus sérieusement, nous avons dû reconfigurer les files d'attente chez Tim Hortons pour éviter qu'elles n'entravent la circulation de nos rues.

Quel que soit le commerce ou le bureau de service que vous visitiez, vous constaterez qu'il est dans un état déplorable à mon avis. On n'arrive pas à regarnir les tablettes assez vite à cause du volume des ventes et de la pénurie de personnel.

Dans le domaine de la santé, nous avons réalisé d'importants progrès pour ce qui est d'attirer des médecins dans la collectivité. Moi j'y habite depuis 30 ans, et j'ai encore du mal à trouver un médecin pour ma famille.

Voilà des exemples d'une situation qui, sans être chaotique, est extrêmement frénétique. Nous avons assez de services de police à présent, mais très franchement, la population dépasse les capacités à presque tous les égards.

Je vous dirai d'emblée que notre situation s'est améliorée depuis. Pendant les deux années qu'a duré la récession, nous avons pu non seulement prévoir les besoins, mais également recruter du personnel. Les effectifs chez la municipalité n'ont jamais été aussi bien garnis à cause de la récession.

• (0955)

M. Jamie Nicholls: À votre avis, quel rôle devrait jouer le gouvernement fédéral pour gérer la croissance, selon l'expression que vous avez utilisée dans le passé?

Mme Melissa Blake: Je suis persuadée que je parlais à l'époque des délais d'approbation des projets liés aux sables bitumineux. Chaque fois qu'une compagnie annonce un projet de 10 milliards de dollars, par exemple, ce qui est monnaie courante dans notre région, cela attire beaucoup de gens. La difficulté, c'est que beaucoup de ces gens viennent sans être prêts à assumer le coût de se loger dans notre collectivité. Voilà pourquoi plus de gens doivent se loger dans des refuges ou d'autres services analogues.

Encore une fois, nous voudrions être sûrs de pouvoir gérer l'afflux inévitable de gens qui viendront dans la région à la suite de telles transactions.

Le président: Merci, monsieur Nicholls.

Monsieur Trost, à vous, pendant cinq minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

Sauf erreur, c'est M. Bradley qui dans sa déclaration a dit qu'à son avis, la réforme réglementaire opérée par le gouvernement était une bonne mesure. Je ne me souviens plus de l'expression que vous avez utilisée, mais vous avez dit que les modifications réglementaires n'étaient pas suffisantes ou ne permettaient pas d'aplanir tous les obstacles, et qu'il restait encore des choses à faire. Pourriez-vous nous en dire un peu plus long à ce sujet?

M. Francis Bradley: Volontiers. Au nom des membres de notre association, j'ai présenté certaines recommandations et suggestions précises, notamment au sous-comité du Comité des finances qui examine le projet de loi C-38. Nous avons suggéré certaines modifications mineures et serions ravis de les remettre à votre comité si vous voulez.

En gros, nous appuyons l'orientation tracée par le gouvernement. Nous sommes préoccupés depuis une éternité par des modalités réglementaires qui, dans bien des cas, se recoupent ou font double emploi. Voilà pourquoi nous sommes favorables à tout ce qu'on pourrait faire pour simplifier les choses.

M. Brad Trost: Est-ce que la question préoccupe davantage les habitants du Nord ou s'agit-il d'une opinion généralisée tant au Nord qu'au Sud? M. Mackey peut également répondre à ma question.

M. Francis Bradley: Oui, je crois que c'est une opinion universelle. Le problème ne se pose pas seulement dans le sud, mais bien partout au pays.

M. Brad Trost: En ce qui concerne les industries que vous représentez, y a-t-il des obstacles particuliers qui se posent dans le nord?

M. Francis Bradley: Non, ce sont les mêmes préoccupations que dans le sud en ce qui concerne l'efficacité réglementaire.

M. Brad Trost: Je vois que vous hochez de la tête. Vous êtes donc d'accord.

Monsieur Mackey, les représentants de différents groupes industriels sont venus nous parler des différents modes de génération d'électricité fondés sur l'utilisation de nouvelles technologies. Croyez-vous qu'il soit possible d'envisager de façon réaliste qu'on puisse à l'avenir remplacer le système de génération d'énergie à base de diesel par quelque chose de plus économique? Ou, au contraire, le diesel demeurera-t-il le seul moyen de générer de l'énergie pour les mines et les collectivités du Nunavut dans un avenir prévisible?

M. Peter Mackey: Je ne crois pas que le diesel soit le mode le plus économique. L'hydroélectricité serait préférable à notre point de vue. Nous avons discuté avec différents groupes miniers qui étudient des projets d'exploitation minière. Nous avons délimité certains secteurs qui présentent un potentiel hydraulique près de la mine et qui pourraient nous permettre, pourvu qu'on puisse franchir les étapes réglementaires et obtenir les approbations voulues...

M. Brad Trost: Si l'hydroélectricité est la solution, qu'est-ce qui vous empêche de vous orienter dans cette direction?

M. Peter Mackey: Vous voulez dire qu'est-ce qui empêche Qulliq Energy de développer des projets hydroélectriques?

M. Brad Trost: Oui.

M. Peter Mackey: Comme je l'ai dit tout à l'heure, notre capacité d'emprunter pour réaliser des immobilisations, un projet hydroélectrique, par exemple, est limitée par le plafond de la dette du gouvernement du Nunavut, qui est de 400 millions de dollars. Le gouvernement consacre son budget tout entier à répondre aux besoins d'infrastructure des collectivités du Nunavut. J'ai discuté de cette question avec différentes banques, y compris des banques spécialisées dans le secteur de l'énergie, qui pourraient financer ces projets majeurs. Elles seraient tout à fait d'accord pour nous prêter l'argent pour réaliser le projet hydroélectrique d'Iqaluit, mais nous ne pouvons contracter un tel emprunt parce que nous sommes limités par le même plafond de dettes.

•(1000)

M. Brad Trost: Je vous pose cette question dans un but précis. Souhaitez-vous que notre comité recommande qu'on vous accorde une exemption ou qu'on modifie le plafond de la dette, notamment par une disposition quelconque qui s'appliquerait aux projets d'immobilisation, aux projets énergétiques bénéficiant d'appuis, ou peu importe?

M. Peter Mackey: Ce que je recommanderais fortement, c'est que les projets d'infrastructure dans le nord soient exclus du plafond de la dette du gouvernement du Nunavut. Celui-ci doit répondre à tous les besoins de la population du Nunavut en matière d'hôpitaux et d'écoles, et ces besoins l'emporteront toujours sur la construction d'un projet d'électricité devant servir à alimenter une mine et deux villages. Bien entendu, on accordera toujours la priorité à la construction d'un hôpital.

M. Brad Trost: Je ne vous demande pas de vous hasarder sur un terrain qui n'est pas le vôtre, mais si je posais la même question aux élus du Nunavut, me donneraient-ils la même réponse? Je comprends que vous hésitez à vous prononcer sur l'avis des élus, mais pensez-vous qu'ils seraient d'accord avec vous?

M. Peter Mackey: Absolument, ils sont les actionnaires des prêts pour la Qulliq Energy Corporation. Si je leur expliquais que nous avons un excellent projet d'hydroélectricité pour alimenter une mine, et si je demandais leur permission, ils me répondraient « Cela dépasse notre limite de dettes. Adressons-nous au gouvernement fédéral pour voir s'il peut nous aider à trouver une solution ». Il y a eu des pourparlers au sujet de la possibilité d'exclure les projets

énergétiques de grande échelle du plafond de dette du gouvernement du Nunavut. Je ne sais pas toutefois si celui-ci a transmis une recommandation ou une demande en ce sens au gouvernement fédéral.

Le président: Merci, monsieur Trost.

Je donne maintenant la parole à Mme Liu pour un maximum de cinq minutes. À vous.

[Français]

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Je remercie tous les témoins de leur présence.

J'aimerais commencer par poser une question à M. Bradley au sujet de la main-d'oeuvre. En ce qui concerne les projets d'électricité dans les régions éloignées, êtes-vous d'accord pour dire que l'accès à la main-d'oeuvre est un défi important? Avez-vous des commentaires à faire à cet égard?

[Traduction]

M. Francis Bradley: Absolument. Depuis plusieurs années, nous répondons aux besoins en ressources humaines de l'industrie électrique grâce à l'association. De concert avec Développement des ressources humaines Canada, nous avons institué un conseil sectoriel des ressources humaines voilà plusieurs années. Nous essayons de combler une pénurie importante de main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée qui se fera sentir pendant les dix prochaines années. Tout comme dans d'autres secteurs, un nombre important de nos travailleurs vont prendre leur retraite au cours des prochaines années; nous cherchons donc activement les moyens de trouver les ressources humaines dont nous aurons besoin. Le problème ne touche pas seulement le Nord, mais toute l'industrie. Naturellement, il est encore plus grave dans le Nord et dans toutes les collectivités isolées. Les défis qui se posent sur le plan des ressources humaines ne cessent de s'aggraver, et il n'est pas facile de trouver une solution.

[Français]

Mme Laurin Liu: Merci.

Vous avez mentionné que le vieillissement de la main-d'oeuvre était un enjeu important. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt un rapport publié en 2008 qui s'intitule « *Powering Up the Future* ». Je n'ai avec moi que la version anglaise du rapport, dont je vais citer le passage suivant:

[Traduction]

La fiabilité de la production, du transport et de la distribution d'électricité est menacée dans tout le pays par le vieillissement de la main-d'oeuvre, le départ à la retraite de 28,8 p. 100 de celle-ci entre 2007 et 2012 ainsi que la concurrence exercée par les autres industries et services publics. À cela s'ajoutent le vieillissement des infrastructures et la nécessité de construire de nouvelles installations.

[Français]

J'aimerais que l'on se concentre sur un des points soulevés dans cette citation, soit la concurrence avec les autres secteurs. Quels sont les autres secteurs qui vous font concurrence pour embaucher des personnes qualifiées?

[Traduction]

M. Francis Bradley: Excellente question.

Il y a des parallèles à faire non seulement sur le plan des travailleurs, mais également sur le plan de l'équipement et des fournitures. Toute industrie qui a besoin des mêmes profils de compétence que nous comprend, par exemple, le développement des ressources, le développement de l'énergie, etc. Nous puisons tous dans les mêmes bassins, d'une part.

D'autre part, au fur et à mesure que l'industrie s'automatise, on verra apparaître des réseaux intelligents et des véhicules électriques, et ainsi de suite. La haute technologie dominera dans une partie du secteur. Bien sûr, nous devons soutenir la concurrence d'autres projets de construction pour les actifs matériels, mais nous devons aussi concurrencer Google et Intel pour recruter les gens les plus intelligents qui nous permettront de concevoir ce réseau intelligent du futur.

Il y a des défis à relever sur tous les plans. Il faut recruter non seulement les ouvriers qui vont verser le ciment, mais aussi les travailleurs qui vont mettre au point de nouvelles applications susceptibles de gérer notre consommation d'énergie dans l'avenir.

• (1005)

[Français]

Mme Laurin Liu: C'est un point de vue intéressant.

Serait-il raisonnable de dire que le secteur de l'exploration et de l'extraction pétrolière concurrence votre secteur?

[Traduction]

M. Francis Bradley: Oh oui, tout à fait. Tous les secteurs économiques rivalisent avec nous, dans une certaine mesure, pour recruter les employés et trouver de l'équipement. Il y a toujours une quantité limitée de barres d'armature au pays et de ciment qui peut être versé. Il faut donc trouver les travailleurs qui vont faire ce travail et l'équipement nécessaire pour le faire.

Naturellement, il y a d'autres secteurs qui recherchent les travailleurs qui ont les mêmes compétences, mais ils en font partie. Il s'agit en fait de tous les secteurs économiques sans exception, y compris le secteur des TI et de la technologie de pointe.

[Français]

Mme Laurin Liu: Croyez-vous que cela pourrait créer un phénomène de hausse des salaires?

[Traduction]

M. Francis Bradley: Dans une certaine mesure, les salaires vont subir des pressions à la hausse dans certains secteurs, mais c'est attribuable au simple jeu de l'offre et de la demande. Si on se reporte aux années 1998 et 1999, les spécialistes des TI qui avaient des connaissances au sujet du phénomène du passage à l'an 2000 ont pu travailler dans ce domaine; ils ont pu toucher un salaire assez élevé pendant une courte période, parce que leurs compétences étaient très demandées. Or, les personnes qui avaient les mêmes compétences le 2 janvier 2000 n'étaient plus très demandées.

Effectivement, selon les fluctuations naturelles de la demande, il y a parfois une demande plus poussée dans certains domaines précis, ce qui fait monter les salaires.

Soit dit en passant, ce phénomène ne touche pas seulement différentes industries du Canada, mais bien toute l'Amérique du Nord. Au Canada, nous formons des techniciens de lignes électriques. Nous devons aussi concurrencer, par exemple, avec les compagnies en Floride qui ont des pénuries de main-d'oeuvre.

Mme Laurin Liu: Est-ce qu'il y a un exode des cerveaux?

Le président: Merci, madame Liu, mais votre temps est écoulé.

À vous, monsieur Allen. Vous avez cinq minutes.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président, et bonjour à nos témoins. Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

J'ai quelques questions à vous poser, monsieur Mackey.

Vous avez décrit votre tentative d'installer des éoliennes tout à l'heure. Vous les avez installées trop près d'un cimetière, si bien que vous avez dû les déménager à un autre endroit où les vents n'étaient pas aussi bons.

Parlons de cet aspect en ce qui concerne votre projet hydroélectrique. Quel est le potentiel hydroélectrique de votre région, en mégawatts?

M. Peter Mackey: Nous avons fait une étude près d'Iqaluit étant donné que c'est là qu'on aurait les meilleures chances d'éviter le plus d'émissions de carbone en cessant d'utiliser des carburants fossiles. Nous avons examiné 14 emplacements différents dans cette zone et déterminé le meilleur emplacement pour l'infrastructure, d'après les coûts estimatifs. Ce serait à 60 ou 70 kilomètres d'Iqaluit.

Depuis, nous avons amorcé des pourparlers avec une mine qui songe à lancer un projet de développement près d'Iqaluit; nous étudions un autre emplacement pour la centrale hydroélectrique étant donné que, si nous pouvions conclure une entente d'achat d'énergie avec la mine, le coût des infrastructures se paierait sur la vie de la mine, même si au départ l'infrastructure coûtera plus cher. Cela peut donc varier.

M. Mike Allen: Combien de mégawatts seraient produits par ce projet?

M. Peter Mackey: Nous construirions une centrale hydroélectrique permettant de répondre aux besoins de la mine et de la ville d'Iqaluit, ce qui équivaldrait à 30 mégawatts.

M. Mike Allen: Vous avez parlé d'un de trois... S'agit-il du grand projet de développement d'une valeur de 300 à 500 millions de dollars que vous avez évoqué, ou d'un autre projet? Vous avez dit que vous feriez une étude de préfaisabilité et aviez besoin de 8 millions de dollars. S'agit-il d'un autre projet?

M. Peter Mackey: C'est un projet pour lequel nous avons terminé les études environnementales préliminaires, ainsi que l'étude de préfaisabilité, près d'Iqaluit. C'est le projet que nous essayons de réaliser à nous seuls, sans relation synergique avec la mine. Pour mener à bien l'étude de faisabilité, qui comprend la conception géotechnique et le processus réglementaire, nous avons besoin de 8 millions de dollars. Or, comme nous avons un budget d'immobilisation de 25 millions de dollars que nous essayons d'utiliser pour remplacer les centrales énergétiques, nous ne pouvons pas nous permettre d'y consacrer 8 millions de dollars.

• (1010)

M. Mike Allen: S'agirait-il d'une centrale à réservoir ou d'une centrale au fil de l'eau?

M. Peter Mackey: Une centrale au fil de l'eau.

M. Mike Allen: Il ne s'agit donc pas...

M. Peter Mackey: Permettez-moi de clarifier. Il ne s'agit pas d'un système au fil de l'eau, car il y aurait un réservoir.

M. Mike Allen: Il y aurait un petit réservoir, comparable à ce qui existe au Nouveau-Brunswick, où il y a des centrales hybrides dotées de réservoirs.

Voici donc ma question. Compte tenu de votre expérience avec l'éolienne, combien croyez-vous qu'il faudrait de temps pour développer ce projet? Croyez-vous que vous vous heurterez à des obstacles même pour faire approuver ce projet?

M. Peter Mackey: Dans nos communications, nous nous sommes efforcés de transmettre des commentaires positifs, non seulement à Iqaluit, mais à toutes les collectivités dans ce secteur. Le projet hydroélectrique est très bien accueilli, et la population d'Iqaluit souhaite vraiment qu'il se réalise. Je crois que cela augure bien de l'avenir. Nous avons aussi tenu les organes de réglementation au courant de nos démarches en rapport avec ce projet de génération d'hydroélectricité. Nous avons fait énormément d'analyses pour déterminer les étapes réglementaires à suivre. Nous avons préparé un diagramme de processus très clairs pour déterminer ce qui doit être fait.

Mise à part l'obtention du financement pour l'infrastructure, nous ne voyons aucun problème pour la réalisation de ce projet.

M. Mike Allen: Pour revenir à ce que M. Bradley disait — et je m'adresserai également à M. Bradley à ce sujet — vous avez parlé des installations abandonnées. Cela est toujours préoccupant lorsqu'il s'agit de construction d'installation d'électricité, car un projet minier a une certaine durée de vie et un projet de service public a une durée de vie beaucoup plus longue.

Monsieur Mackey, voyez-vous des problèmes au sujet des installations abandonnées? Je vois que dans l'accord d'achat d'électricité vous voudriez en tenir compte, mais dans le cas de développement de votre propre projet, entrevoyez-vous des problèmes d'installations abandonnées?

M. Peter Mackey: Non, à moins que la ville d'Iqaluit ne disparaisse pendant la durée de vie du projet hydroélectrique. Nous n'entrevoyons pas de problème, car la capacité que nous voulons développer vise à répondre aux besoins de la ville d'Iqaluit pour l'avenir.

M. Mike Allen: Et pour remplacer le diesel...

M. Peter Mackey: Absolument. Pour le remplacer complètement.

M. Mike Allen: Monsieur Bradley, vous avez parlé du bureau de gestion de projet. Comprenez-vous que pour les membres, lorsque vous parlez d'une relation avec le Bureau de gestion des grands projets — puis il y a aussi le Bureau de gestion des grands projets nordiques...

Certains témoins nous ont dit antérieurement que le Bureau de gestion des grands projets nordiques n'est pas aussi élaboré que le bureau de gestion de projet permanent. Comment vous et vos membres perçoivent-ils ces deux organisations?

M. Francis Bradley: Au niveau national, nous avons fait affaire avec le Bureau de gestion des grands projets et non pas avec le bureau nordique. Je ne pourrais pas comparer les deux. Comme je l'ai dit dans mes observations, depuis la création du BGNP nous avons pu constater les avantages et une plus grande clarté.

Le président: Merci, monsieur Bradley.

Nous passons maintenant à M. Gravelle. Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de s'être déplacés aujourd'hui.

J'ai une question pour la mairesse Blake. Je ne suis pas certain de vous avoir compris madame Blake, alors je vais vous poser la question à nouveau. Avez-vous dit que le financement pour l'aéroport Fort Chipewyan a été supprimé?

Mme Melissa Blake: Oui, on y a mis fin.

M. Claude Gravelle: Qui y a mis fin?

Mme Melissa Blake: Le gouvernement fédéral faisait une contribution à l'aéroport à perpétuité jusqu'à ce qu'on reçoive une lettre récemment nous disant que le financement serait supprimé.

M. Claude Gravelle: Connaissez-vous le montant qui a été supprimé?

Mme Melissa Blake: Vous me demandez combien?

Je suis désolée, je ne connais pas le montant.

M. Claude Gravelle: Pourriez-vous faire parvenir l'information au comité?

Mme Melissa Blake: Je le ferai, certainement.

M. Claude Gravelle: Et quelles seront les répercussions sur l'aéroport de Fort Chipewyan?

Mme Melissa Blake: J'estime que ces fonds devront être remplacés d'une façon quelconque, je suppose que ce sera absorbé par la municipalité. Il faut soit que les dépenses de la municipalité augmentent, ou que le coût de déplacement par avion augmente pour compenser ces pertes.

M. Claude Gravelle: Il est donc fort probable que ce seront les contribuables qui devront compenser pour ce financement supprimé.

Mme Melissa Blake: Les contribuables? Ce seront les contribuables ou les voyageurs ou les deux.

● (1015)

M. Claude Gravelle: Vous avez mentionné à quelques reprises que vous aviez du mal à obtenir des terres pour agrandir votre municipalité. Qui est propriétaire de ces terres? Est-ce que ce sont des terres de la Couronne, des terres privées...?

Mme Melissa Blake: Ce sont des terres de la Couronne qui sont la propriété de la province.

M. Claude Gravelle: Alors, en vous refusant ces terres, la province ne vous aide pas dans le développement de votre municipalité.

Mme Melissa Blake: C'est vrai. Nous avons tenté d'amorcer une sorte d'entente avec eux également. Un protocole d'entente a été signé l'année dernière. Le nouveau gouvernement tente simplement de trouver des façons de l'appliquer. Nous nous attendons à ce que cela change en temps voulu.

M. Claude Gravelle: Vous avez également mentionné à quelques reprises que vous estimez que le recensement est erroné. Pourquoi le pensez-vous?

Mme Melissa Blake: Je ne dis pas qu'il est erroné, je dis qu'il est simplement inexact.

M. Claude Gravelle: Eh bien, s'il est inexact, il est erroné.

Mme Melissa Blake: Non, c'est plutôt parce que nous accueillons beaucoup de gens d'un peu partout au Canada qui ne peuvent pas dire officiellement qu'ils habitent Fort McMurray s'ils ont domicile dans une autre province. C'est pourquoi on les compte dans leur collectivité d'origine.

Ainsi, le compte au Canada est exact. Notre population à Fort McMurray est sous-représentée, car beaucoup de gens sont dans la collectivité une grande partie du temps et utilisent les services qui sont offerts. L'aspect temporaire...

M. Claude Gravelle: Quelles sont les répercussions pour votre municipalité?

Mme Melissa Blake: Il existe un problème de financement. Alors, lorsque je tiens compte du financement et de la planification — sauf que je sais qu'ils sont ici, alors je planifie en ce sens.

La différence tient du fait qu'il y a transfert aux provinces des produits de la taxe sur l'essence répartie en fonction de la population. S'il y a un manque à gagner en matière de financement pour 40 000 personnes, cela représente un sous-financement, car j'ai des dépenses en matière de services pour les gens qui sont ici.

M. Claude Gravelle: Merci, mairesse Blake.

Je poserai les questions suivantes à M. Mackey.

J'examine les renseignements que vous nous avez fournis. Je vois que le Nunavut dépend entièrement du diesel. Combien de litres de diesel faut-il au Nunavut pour une année?

M. Peter Mackey: Cette année nous avons utilisé le transport maritime, alors pour la production d'électricité, nous avons acheté 45 millions de litres.

M. Claude Gravelle: Et quel en est le coût approximatif?

M. Peter Mackey: Le coût... nous les défrayons encore à l'heure actuelle, car certains des achats sont faits en gros et d'autres passent par la division des produits pétroliers du gouvernement du Nunavut. Il ne s'agit pas simplement du coût par litre, mais du coût engagé pour payer le sous-traitant et la collectivité, ainsi que d'autres coûts variés. Nous nous attendons à payer un total d'environ 55 millions de dollars pour les 45 millions de litres.

M. Claude Gravelle: C'est 55 millions de dollars par année approximativement?

M. Peter Mackey: C'est le coût par année, et il continue d'augmenter.

M. Claude Gravelle: Je constate également dans les renseignements que vous nous avez fournis que la ville d'Iqaluit prévoit une croissance pour les prochaines années, et je constate aussi que la géothermie pourrait être utilisée.

Avez-vous songé à l'utilisation de la géothermie pour le chauffage pour les nouvelles maisons construites à Iqaluit?

M. Peter Mackey: J'envisage toutes les possibilités d'énergie de remplacement au Nunavut, et certainement à Iqaluit, puisque c'est là où on consomme le plus de diesel. Malheureusement, ce n'est qu'au stade de réflexion puisque lorsque j'étudie la question, je me rends compte qu'il faut des fonds; or, ceux-ci sont limités. Nous devons utiliser les fonds pour remplacer les moteurs plutôt que de tenter de trouver des sources d'énergie de remplacement.

M. Claude Gravelle: Si vous pouviez chauffer plus de maisons avec la géothermie, cela diminuerait le coût du diesel. Est-ce exact?

M. Peter Mackey: Les 45 millions de litres de diesel dont j'ai parlé sont destinés uniquement à la génération d'électricité. Le diesel de chauffage est compris dans un volume distinct. Or, ce serait effectivement possible aussi...

C'est ce que nous faisons. La seule source d'énergie de rechange dont nous disposons en ce moment, ce sont les systèmes de chauffage centralisé qui sont installés dans 13 localités différentes.

Nous récupérons la chaleur des moteurs diesel, ainsi que celle des gaz d'échappement, et nous l'utilisons ensuite pour chauffer de grands immeubles dans ces localités.

Récemment, nous avons créé une unité au sein de la Qulliq Energy Corporation dont le seul objectif consiste à accroître ces systèmes de chauffage centralisé à toutes les localités. C'est dû en majeure partie à la nécessité de prendre des mesures énergiques pour remplacer les 17 centrales qui approchent de la fin de leur cycle de vie. Les nouveaux concepts comprendront des systèmes de chauffage centralisé permettant de chauffer toutes les localités, de se détourner des chaudières au diesel et de récupérer la chaleur des moteurs...

Le président: ...[*Note de la rédaction: difficultés techniques*]

● (1020)

M. David Anderson: Y a-t-il une certaine ouverture à cet égard? Y a-t-il des options réalistes sur le plan financier, d'après vous? Je sais qu'on a déjà parlé de recourir à ces technologies dans les projets miniers. Peut-être que les collectivités pourraient également en tirer avantage? Avez-vous étudié cette possibilité, et qu'en pensez-vous?

M. Peter Mackey: J'ai eu différentes occasions d'étudier cette possibilité. J'ai eu des discussions avec divers intervenants à cet égard. Ils sont venus nous présenter des exposés.

Si ces options respectent les règlements fédéraux et territoriaux quant à l'installation, nous souhaiterons certainement les étudier. Compte tenu du potentiel représenté, je crois qu'il sera possible de passer au travers du processus réglementaire quant à l'aspect hydroélectrique beaucoup plus rapidement que pour l'installation d'une minicentrale nucléaire dans différentes collectivités.

M. David Anderson: Compte tenu du prix, le projet vous semble-t-il pratique?

M. Peter Mackey: L'option de minicentrales nucléaires est substantiellement moins coûteuse que l'option hydroélectrique.

M. David Anderson: C'est intéressant.

Monsieur Bradley, voulez-vous nous donner votre avis au sujet de l'installation de miniréacteurs nucléaires comme source d'alimentation électrique?

M. Francis Bradley: Je n'ai pas d'avis précis sur cette technologie, mais en général, nous constatons qu'il y a beaucoup d'innovations, non pas seulement dans le domaine des réseaux électriques un peu partout dans le monde, mais également ici au Canada.

Je citerais en exemple un projet novateur qui est réalisé par Hydro Terre-Neuve-Labrador, mais qui pourrait également être repris dans d'autres collectivités éloignées alimentées au diesel. Dans le cadre de ce projet intitulé Ramea, on intègre la production d'énergie éolienne, par hydrogène et au diesel ensemble. C'est un exemple d'approche novatrice qui fonctionne. En effet, lorsque le vent souffle, il permet de produire plus d'électricité que nécessaire dans la localité éloignée. L'excédent d'électricité est ensuite utilisé pour produire de l'hydrogène dont on se servira pour produire de l'électricité lorsque le vent ne souffle pas.

Dans cet exemple de technologie très novatrice, nous avons réussi au Canada à élaborer un système qui permet de contrôler ces transferts. Il sera probablement possible à l'avenir de l'adapter en système de contrôle applicable dans différents types de localités éloignées et pouvant être repris pour d'autres méthodes de génération d'électricité.

M. David Anderson: Cela va dans le sens de notre discussion précédente au sujet d'un réseau intelligent, car vous donnez l'impression de vouloir intervenir dans la conversation.

M. Peter Mackey: Oui. Merci.

En fait, nous avons fait une proposition au gouvernement fédéral pour un projet similaire. Nous avons conclu un partenariat avec l'ICEE au sein de la PEI Energy Corporation de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ont un prototype fonctionnel de système de chauffage centralisé au diesel hydrogène/énergie éolienne à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous l'avons développé en un projet à plus grande échelle pour Cape Dorset au Nunavut. Nous avons fait une demande au gouvernement fédéral afin d'obtenir du financement pour la mise en place de ce projet, pour faire de ce prototype une réalité dans la collectivité.

Comme vous l'avez indiqué, la difficulté à laquelle se heurte l'énergie éolienne dans toute collectivité, c'est que si, elle est associée à un système au diesel et qu'il n'y a plus de vent, le système au diesel n'est pas suffisant, ce qui entraîne une coupure de courant dans la collectivité et qui exige de repartir le système. Ce que nous envisagions consistait à stocker de l'hydrogène, et à l'utiliser ensuite pour faire fonctionner des ensembles de génératrices diesel-hydrogène. Le vent excédentaire issu de ce système est acheminé vers un système de chauffage, ce qui permet d'alimenter le système de chauffage centralisé de l'ensemble de la collectivité.

L'avantage de ce type de système est qu'il offre de la stabilité. On n'a pas à se préoccuper d'un manque de vent ou d'un manque de génératrices au diesel pour chauffer les collectivités, car on stocke cette chaleur produite à partir du vent.

• (1025)

Le président: Merci, monsieur Anderson.

Monsieur Calkins, vous avez jusqu'à cinq minutes.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci de vous être joint à nous aujourd'hui. Monsieur Bradley, j'aimerais tout d'abord vous poser quelques questions.

Lorsque j'étais bien plus jeune, j'ai passé un certain temps dans les Territoires du Nord-Ouest où j'ai été impressionné par l'étendue de ce territoire et les grandes distances qui séparaient les collectivités. Il y a bien des questions qui ont trait aux régions arctiques et subarctiques en matière de développement.

C'est une chose de construire un barrage dans les Rocheuses et d'installer des lignes de transmission. On peut installer des lignes de transmission partout; il est incroyable de voir ce que l'on est capable de faire. Cela permet de traverser tout type de terrain, de traverser des rivières, etc., et c'est extraordinaire. Mais dans les régions arctiques et subarctiques, on se heurte à certains obstacles. Il y a celui du pergélisol et d'autres types de problèmes.

Afin d'éclairer le comité, pouvez-vous nous parler d'un certain nombre de ces défis et de la nature de l'environnement qui, dans ces régions, rendent difficiles certains grands projets, notamment en ce qui a trait aux lignes de transmission?

M. Francis Bradley: Bien sûr.

Si vous prenez certains projets qui ont eu lieu en régions éloignées, par exemple, dans la région de la baie James, et que l'on considère les obstacles auxquels on s'est heurté dans le cadre des grands projets hydroélectriques de cette région, et que vous les multipliez par quatre, cela vous donne une bonne idée de ce à quoi il faut s'attendre.

Plus on va au Nord, plus ces problèmes sont exacerbés pour ce qui est non seulement de l'exploitation du projet, mais surtout de sa construction. Il y a les problèmes de déplacement d'équipement, de construction d'infrastructures d'accès à ces installations, et des problèmes aussi simples que celui que M. Mackey a mentionné plus tôt, à savoir le fait de ne pas avoir de grues dans certaines de ces régions. D'emblée, on se heurte au problème de l'acheminement de l'équipement vers ces endroits, puis il y a toute la question de la géographie elle-même, qui, de toute évidence, pose beaucoup plus de problèmes que dans le Sud.

D'un autre côté, les avantages sont considérables. Bien que nous parlions plus tôt de la question de savoir si ces projets sont viables économiquement, du point de vue d'une analyse de rentabilité, il faut aller plus loin que cela. Il faut avoir une perspective plus large, holistique, des répercussions. Il ne faut pas s'en tenir seulement à la question du coût, par exemple, de construire une usine hydroélectrique dans le Nord et à la réduction des coûts associés au diesel.

Il y a un avantage plus large, pas seulement pour les clients qui ont ainsi accès à une source d'électricité plus fiable et plus abordable, mais aussi pour le bassin atmosphérique dans son ensemble du fait que l'on a moins recours au diesel. Ce n'est donc pas simplement un avantage pour les gens du Nord, c'est un avantage pour les Canadiens et, en fait, les gens du monde entier.

M. Blaine Calkins: Merci beaucoup.

Monsieur Mackey, une brève question pour mon amusement personnel.

Lorsque j'étais guide de pêche sur le Grand lac de l'Ours — et c'est ce que je faisais dans l'Arctique lorsque j'étais plus jeune — nous avions un pavillon entièrement autonome muni de quelques génératrices électriques au diesel, et c'était très bruyant. Il y avait un mur antibruit, mais étant donné le peu d'espaces que nous avions... Y a-t-il des problèmes de bruit ou d'autres problèmes de qualité de l'air associés aux génératrices au diesel dans vos collectivités?

Je ne peux imaginer la taille de ces génératrices au diesel capables d'alimenter des collectivités de 7 000 habitants; elles doivent être absolument énormes. Étant donné qu'autour du 21 décembre, il n'y a plus du tout de lumière naturelle, il doit y avoir une demande énorme d'électricité en cette saison, qui est aussi probablement la plus froide et la plus difficile pour ce qui est de faire tourner des génératrices au diesel. Pouvez-vous nous parler un peu des problèmes de qualité de vie qui touchent les gens qui ont recours aux génératrices au diesel?

• (1030)

M. Peter Mackey: Il y a différentes choses.

Tout d'abord, de toute évidence, la conception des centrales au diesel vise à réduire le bruit autant que possible. En outre, il faut aussi tenir compte des gaz d'échappement et des particules fines qui sont émis afin de s'assurer qu'ils ne pénètrent pas dans d'autres bâtiments avoisinants, ou qu'ils ne soient pas ingérés. En général, c'est problématique. On veut installer une centrale dans la collectivité parce qu'elle nous donne la capacité d'en récupérer la chaleur afin de chauffer certains bâtiments et de réduire la consommation de combustibles fossiles, mais il y a aussi le fait qu'on l'impose un peu à la collectivité. Il y a le problème du bruit.

À titre de personne responsable de l'électricité, j'aime entendre le son de la centrale électrique. Lorsque je ne l'entends pas, je suis très nerveux, car à -40, c'est un gros problème.

Des voix: Oh, oh!

M. Blaine Calkins: On sait qu'il y a un problème.

M. Peter Mackey: Vous avez raison.

Mais ces centrales électriques dans ces collectivités font partie du paysage. Elles ont toujours été là. Le bruit n'est pas un problème.

M. Blaine Calkins: C'est comme avoir un chemin de fer en milieu urbain. Tout le monde s'y habitue après un certain temps.

M. Peter Mackey: C'est le cas, en effet.

Les habitants de la collectivité ne s'inquiètent que lorsqu'il n'y a pas de bruit, auquel cas ils savent qu'il y a un problème et qu'il ferait mieux de vérifier pour savoir ce qui se passe.

C'est donc normal. Cela fait partie de la vie de tous les jours. C'est comme ça depuis toujours.

M. Blaine Calkins: J'ai une question qui s'adresse à vous deux.

Au cours de cette étude du développement du Nord, nous avons beaucoup entendu parler de certaines questions qui ont trait à l'ensemble du processus réglementaire, on a entendu les compagnies minières, et on a entendu ceux qui cherchent à investir. Ils sont très semblables à vos organisations.

Si je consulte le document que vous nous avez distribué, monsieur Bradley, je vois ce tableau, qui se lit de gauche à droite, en partant de la planification, en passant par le processus d'évaluation environnementale, à l'émission de permis, et au suivi. Il vous faut gérer tant de dossiers, en fonction de ce que vous avez à faire, que ce soit la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, l'Office national de l'énergie, ou la Commission de la sûreté nucléaire. La liste est très exhaustive.

Quel pourcentage des coûts de tout nouveau développement ou toute nouvelle exploration est associé à la bureaucratie et à toutes les exigences, les exigences législatives, que le gouvernement du Canada a mis en place?

Le président: Monsieur Calkins, votre temps est écoulé.

Messieurs, peut-être que vous pourriez vous en tenir à des réponses très brèves, s'il vous plaît.

M. Francis Bradley: D'accord.

Le coût du processus réglementaire est différent pour chaque projet, il n'y a donc pas de pourcentage précis. Différents types de projets sont associés à différents types de coûts.

Par ailleurs, ce tableau ne concerne que notre secteur et le gouvernement fédéral. Il y a aussi bien souvent des processus provinciaux qui doivent être respectés. En ce qui a trait à l'environnement, il y a souvent des dédoublements. Ce que nous faisons à l'échelon fédéral est un dédoublement d'un processus qui existe à l'échelon provincial.

Le président: D'accord, merci.

M. Julian a maintenant la parole, pendant six minutes, s'il vous plaît.

M. Peter Julian: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à Mme Blake. Madame la mairesse, j'aimerais juste éclaircir certaines choses.

Tout d'abord, du fait que le gouvernement fédéral n'a pas confirmé de financement pour l'agrandissement de l'aéroport, cela signifie-t-il que la municipalité emprunte les fonds supplémentaires qui sont nécessaires pour assumer la totalité du coût de l'agrandissement de l'aéroport? Je vous pose la question, car cette tâche a déjà été entreprise, elle a déjà été entamée. J'imagine donc que si le gouvernement fédéral ne participe pas, il vous faut emprunter pour financer cette portion.

Mme Melissa Blake: C'est ce qui se passe. Cela ne relève pas de la compétence municipale. L'année dernière, nous avons créé une autorité aéroportuaire, ce qui donne à l'aéroport une certaine indépendance pour ce qui est de solliciter du financement. C'est à ce stade que nous nous sommes présentés comme bailleurs de fonds. Mais en toute franchise, le reste des coûts sera assumé au moyen de prêts obligataires.

M. Peter Julian: Cela ne représenterait-il pas une pression supplémentaire sur la municipalité?

Mme Melissa Blake: Je dirais que non. L'analyse de rentabilité qui nous a été présentée justifie non seulement le besoin, mais aussi la viabilité financière du projet. Si l'économie connaît les mêmes difficultés qu'en 2008 et 2009, il pourrait y avoir un certain risque associé à la dette qui a été contractée pour la durée du prêt. La préoccupation qu'ils ont concerne le montant ou le fardeau qui devrait être assumé par les voyageurs. Donc, pour ce qui est d'obtenir un certain allègement du côté des immobilisations, cela ne fait que renforcer leur plan d'affaire à l'avenir.

M. Peter Julian: Pour formuler les choses autrement, si le gouvernement fédéral y participait, cela ferait-il une différence pour ce qui est de la réalisation du projet?

Mme Melissa Blake: Oui. La sécurité du projet, en raison de la dépense, est une source de préoccupation.

M. Peter Julian: Je vais passer à un autre sujet.

Vous avez dit que vous aimeriez avoir 10 médecins supplémentaires aujourd'hui. Cela correspond-il à votre estimation actuelle du nombre de médecins nécessaires dans la municipalité de Wood Buffalo?

• (1035)

Mme Melissa Blake: Non, ce n'est pas le cas. Je ne sais pas ce qu'il en est en matière de santé, mais j'ai prévu cela en raison de la croissance démographique que nous connaissons, il y a une meilleure représentation des médecins. Un grand nombre d'entre eux, une fois encore, sont probablement issus de programmes d'immigration. Nous avons donc beaucoup de médecins qui sont venus dans notre collectivité. Je ne sais pas combien de temps ils vont y rester. S'ils sont à la recherche d'autres possibilités ailleurs au Canada, il se peut que nous en perdions un certain nombre au fil du temps. L'attrition fait partie du processus.

Pour ce qui est des besoins de spécialistes et de l'accessibilité de ceux-ci, c'est un autre domaine. Lorsque j'ai dit 10 médecins, c'était une réponse un peu désinvolte, car je ne représente pas la région sanitaire. Mais aux yeux de monsieur ou madame tout le monde, c'est quelque chose qui semblerait logique.

M. Peter Julian: Toujours en matière de santé, j'ai parlé à des gens du milieu de la santé à Fort McMurray. Ils m'ont dit que l'un des problèmes auxquels le système de soins de santé se heurte est le fait que les sous-traitants ne couvrent pas les soins de santé pour les travailleurs qu'ils amènent de l'extérieur du Canada. Bien sûr, les travailleurs canadiens ont accès au régime universel d'assurance-maladie. Mais les travailleurs étrangers, s'ils ne sont pas couverts par une assurance-maladie, peuvent dans bien des cas se retrouver avec des factures énormes lorsqu'ils vont à l'hôpital. Ils se trouvent donc dans l'incapacité de payer ces factures, et comme les sous-traitants ne fournissent pas d'assurance-maladie, le régime de santé n'assume pas ces frais. En d'autres termes, ce sont les contribuables qui écopent de la facture. S'agit-il d'un problème et d'une source de pression qui vous est familière?

Mme Melissa Blake: Ce n'est pas quelque chose que je connais du tout. Je sais que bien des compagnies ont des docteurs sur place. Si elles sont suffisamment grandes, elles ont d'habitude un médecin, mais ils ne sont pas pour votre entretien régulier. Ils sont là pour faire les genres d'analyse pour le retour au travail.

J'espère que les travailleurs étrangers sont capables d'acheter leur propre programme. J'ai moi-même une aide familiale résidente à qui je ne fournis pas les soins de santé, mais je sais qu'elle a communiqué avec la Croix-Bleue, et que c'est ainsi qu'elle s'occupe de ses propres besoins.

M. Peter Julian: J'aimerais passer à la question de l'élargissement de l'autoroute 63.

Quelle est la longueur du tronçon vers Fort McMurray qui a été élargi? Je crois qu'il s'agit de 500 kilomètres au total, n'est-ce pas? Quel est le pourcentage de l'élargissement réalisé jusqu'ici?

Mme Melissa Blake: La longueur totale d'ici à Edmonton, au sud de Fort McMurray, représente environ 450 kilomètres. L'autoroute 63 va jusqu'à l'embranchement 55, à Grassland et Lac La Biche. Il s'agit d'un tronçon d'environ 250 kilomètres. Si je me souviens bien, environ 18 kilomètres ont été pavés et sont désormais fonctionnels. Environ 30 kilomètres de plus devraient être pavés et opérationnels l'an prochain. L'autre tronçon, dans cette région, est encore loin d'être utilisable, dans un avenir proche. Le temps que ça prend pour avoir une route praticable est un de nos défis pour l'instant. Cela a suscité un énorme tollé dans la collectivité pour que la route soit élargie le plus rapidement possible.

M. Peter Julian: Merci de cette réponse.

J'aimerais également parler d'écoles et d'autres infrastructures, car vous avez soulevé cela précédemment lors de votre comparution devant le comité.

Si vous regardez le secteur de l'éducation et certains des services sociaux, en 2006, vous aviez soulevé de réelles préoccupations quant au financement dans ces secteurs, financement qui n'était pas à la hauteur de la croissance dans la municipalité.

Quelle est la situation aujourd'hui? J'aimerais que vous commenciez par le système scolaire et les enseignants, ainsi que le financement nécessaire pour veiller à ce que les écoles à Fort McMurray et à Wood Buffalo soient adéquates pour la population.

Mme Melissa Blake: J'aimerais croire que les choses ont changé à la suite de notre plaidoyer devant la Energy and Utilities Board, en 2006. La première annonce de financement, en 2007 du gouvernement de l'Alberta incluait un rajustement du coût de la vie pour ces travailleurs. Que ce soit pour les garderies, l'enseignement ou les soins de santé, ils reçoivent 1 040 \$ de plus par mois pour compenser le coût de la vie supérieur dans la région.

Nous avons créé la Housing Development Corporation, et il existe un portefeuille pour accueillir certains des travailleurs dans des logements plus abordables. Si vous n'avez qu'un revenu en tant qu'enseignant, infirmière, ambulancier, urgentiste ou policier, vous pourriez avoir accès à certaines de ces logements. Nous n'en avons pas suffisamment, mais nous en avons certainement qui nous aideront à garder les enseignants dans la collectivité.

Le président: Merci, monsieur Julian.

Passons maintenant à M. McGuinty qui dispose de cinq minutes maximum.

• (1040)

M. David McGuinty: Merci, monsieur le président.

Madame la mairesse, j'ai une brève question sur les soins de santé.

Y a-t-il des compagnies de soins de santé privées internationales dans votre municipalité qui offrent des services de soins de santé aux travailleurs du secteur des sables bitumineux?

Mme Melissa Blake: Pas à ce que je sache. Nous avons des installations indépendantes qui offrent des examens médicaux en laboratoire, pour ceux qui doivent passer des tests de pré-emploi, et certaines de ces installations sont bien évidemment privées.

M. David McGuinty: Se trouvent-elles à l'extérieur de votre municipalité?

Mme Melissa Blake: Oui. Il s'agit là d'entreprises. Elles font des tests de pré-emploi pour évaluer l'ouïe, la fonctionnalité des poumons et le niveau de drogue et d'alcool avant que les gens n'arrivent sur place pour leur emploi.

M. David McGuinty: International SOS de Philadelphie et Singapour exploite et construit des cliniques et envoie du personnel médical à Kearn Lake. N'offre-t-il pas des cliniques et des services de soins de santé aux résidents et aux travailleurs qui s'y trouvent?

Mme Melissa Blake: Une fois encore, si c'est sur le site, je ne sais pas forcément grand-chose à ce sujet et si c'est quelque chose qui a trait à la santé, cela ne relève pas de mon domaine de responsabilité.

M. David McGuinty: Merci.

Monsieur Bradley, puis-je revenir sur certaines observations que vous avez faites, suscitées par M. Anderson, concernant la réforme réglementaire et les dédoublements, voire les triplements? On en a parlé énormément.

La semaine dernière, les médias ont rapporté, à la suite de demandes d'accès aux renseignements, que le cabinet fédéral a reçu des informations de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Les fonctionnaires de l'époque ont indiqué au ministre des Ressources naturelles, ainsi qu'à ses collègues, qu'il n'y a pas vraiment de grave problème de dédoublement au pays en matière d'évaluation environnementale.

Laissez-moi vous poser la question suivante: votre association a-t-elle fait une analyse de ces problèmes de dédoublement? Disposez-vous d'un document de recherche ou autre que vous pourriez nous fournir au nom de vos membres?

M. Francis Bradley: On a réalisé certains travaux, mais c'était avant la création du Bureau de gestion des grands projets. Ces renseignements doivent être quelque peu périmés, mais nous pouvons certainement les transmettre au comité si cela est utile.

Je pense qu'un certain nombre de mes membres s'opposeraient respectueusement à l'idée selon laquelle il n'y a pas de dédoublement. Il est évident qu'il y en a, par exemple, entre les processus fédéraux et provinciaux. On ne voit pas pourquoi il est nécessaire d'avoir un dédoublement direct du processus fédéral lorsqu'un processus provincial est déjà en place.

M. David McGuinty: Dans le texte du projet de loi sur le budget dont nous sommes saisis en Chambre, le gouvernement a inclus tout un tas de modifications sous la rubrique réforme réglementaire et amélioration réglementaire.

Avez-vous été invité à participer à quelques formes que ce soit de processus de consultation afin de faire part de l'expérience et des connaissances de terrain de vos membres pour éclairer cette politique?

M. Francis Bradley: Depuis des années, nous dialoguons avec les fonctionnaires du ministère et des députés...

M. David McGuinty: Au cours de la dernière année, y a-t-il eu une réunion qui traitait, par exemple, d'un processus de délibération ou de consultation auprès de divers intervenants? A-t-on demandé à votre association de fournir un mémoire, par exemple de 10 pages, sur les modifications concrètes qui doivent être envisagées par les législateurs?

M. Francis Bradley: Je ne sais pas exactement si nous avons officiellement fourni un mémoire précisément dans ce contexte au cours de la dernière année. Cela a fait l'objet, par exemple, de certains documents dans le cadre des consultations prébudgétaires au cours des dernières années. Nous avons abordé la question des dédoublements réglementaires, et c'est quelque chose que nous avons abordé à chaque fois que nous en avons eu la possibilité et lors de chaque réunion avec les fonctionnaires.

Comme je l'ai dit, ce n'est pas une question anodine. Une fois encore, concernant l'idée qui a été avancée selon laquelle un processus provincial est en quelque sorte inférieur à un processus fédéral, je proposerais de s'adresser à un certain nombre de ceux qui sont de cet avis et qui ont comparu auparavant — du moins dans ma province — le

[Français]

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

[Traduction]

au Québec. Ils avanceraient l'idée que le processus qu'ils ont effectué, le BAPE, était détaillé et complet.

Le président: Merci, monsieur McGuinty.

C'est tout le temps dont nous disposons pour notre réunion d'aujourd'hui.

Merci beaucoup à tous nos témoins de nous avoir fourni des renseignements très utiles à notre étude.

Nous reprendrons cette étude jeudi.

Un rappel au Règlement. Monsieur McGuinty.

M. David McGuinty: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le greffier pourrait-il faire le suivi de l'engagement de M. Bradley de nous transmettre les documents de recherche dont il dispose concernant les demandes énergétiques dans le Nord du Canada à l'avenir? Nous avons parlé de mettre de côté certains travaux qui ont été effectués, et je ne sais pas si M. Bradley sera en mesure de rassembler ces renseignements.

Peut-on s'assurer qu'un suivi soit effectué?

• (1045)

Le président: Nous en ferons le suivi.

Merci une fois encore, monsieur Bradley, monsieur Mackey et madame la mairesse Blake.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>